



الاحتياط PREVOYANCE

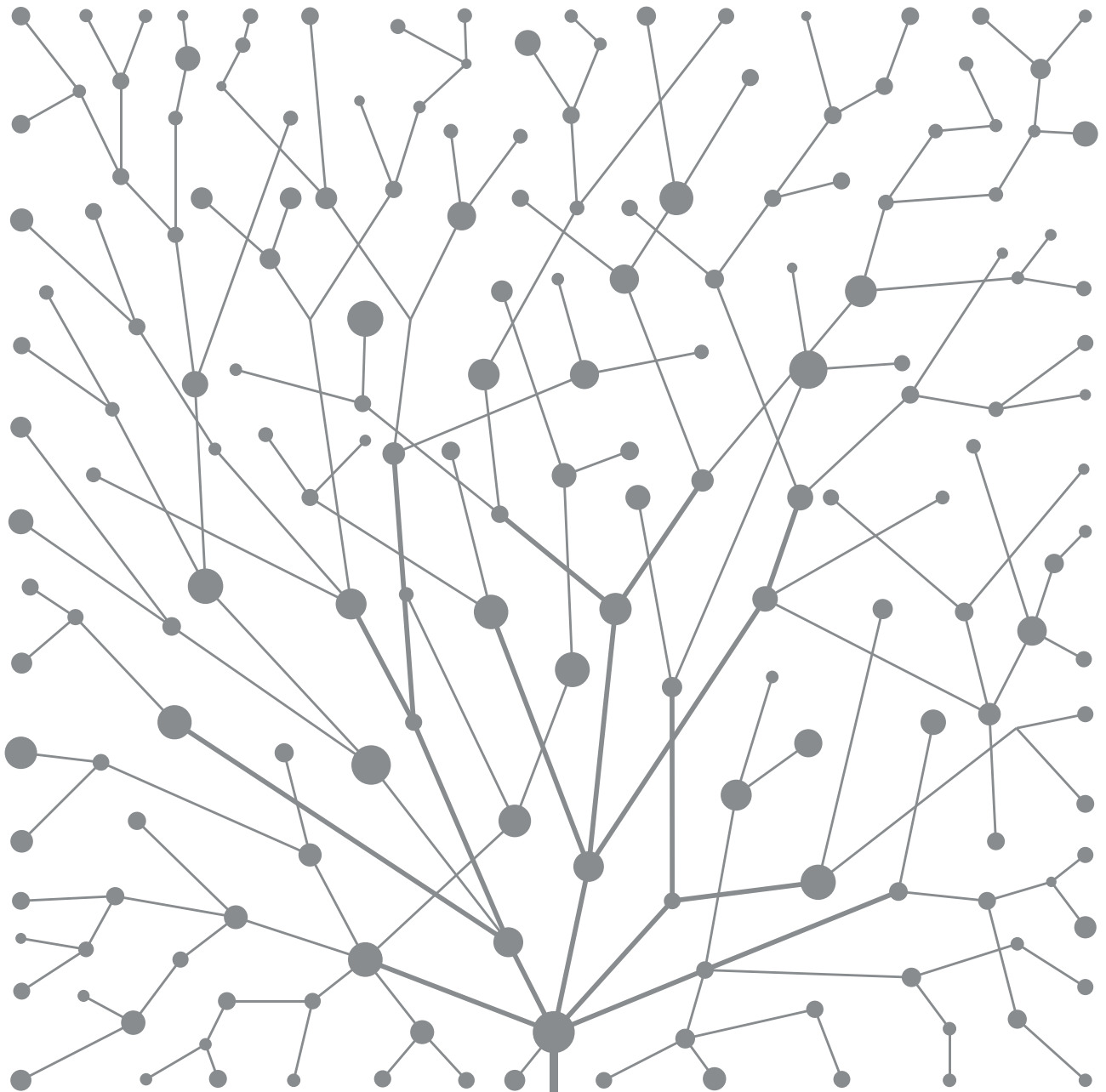
CNRA

الصندوق الوطني للتقاعد والتأمين  
CASSI MATRIELLES RETRAITES ET ASSURANCES

RCAR

البنك الاجتماعي للتقاعد والتأمين  
BENK AZOJJI FODER | HAKKACH | HOUZ  
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE

تدبير التقاعد  
تدبير صناديق التضامن  
GESTION DES RETRAITES  
GESTION DES FONDS DE SOLIDARITE



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2019





SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU LE GLORIFIE

The background of the page is a complex network graph. It consists of numerous grey circular nodes of varying sizes, connected by thin grey lines. The nodes are scattered across the page, with some larger nodes acting as hubs. The overall appearance is that of a digital or social network.

# SOMMAIRE

## EDITO

6

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION,  
Président des Comités de Direction de la CNRA et du RCAR

## INTERVIEW

8

AVEC LE DIRECTEUR DE CDG PRÉVOYANCE,  
EN CHARGE DE LA CNRA ET DU RCAR

## BREF APERÇU SUR CDG PRÉVOYANCE

11

13 3 lignes métiers  
16 Chiffres Clés 2019  
17 Faits marquants 2019  
20 Capital Humain

## UN DISPOSITIF DE GOUVERNANCE RENFORCÉ POUR UNE MEILLEURE VALEUR AJOUTÉE

20

22 Instances de la fonction gouvernante  
24 Instances de la fonction exécutive  
25 Organigramme CDG Prévoyance (Au 30 Avril 2020)

## TRANSFORMATION DIGITALE / INNOVATION

26

27 De nouvelles zones de digitalisation pour booster l'innovation  
28 Impact des projets digitaux  
29 Bref aperçu sur la plateforme digitale de CDG Prévoyance

## GESTION DES INVESTISSEMENTS

31

32 Le processus d'investissement de CDG Prévoyance  
32 La gouvernance des investissements  
33 Organisation de l'activité investissement  
33 La vision long terme  
34 Conjoncture 2019  
34 La création de nouveaux fonds OPCVM dédiés au RCAR

## RÉALISATIONS DES ORGANISMES GÉRÉS PAR CDG Prévoyance (CNRA/RCAR)

37

Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances :  
« 60 ANS AU SERVICE DU CITOYEN »

42 Gestion Propre  
50 Gestion pour Compte de Tiers  
53 Performances financières  
55 Bilan synthétisé au 31/12/2019  
56 Gestion financière

Régime Collectif d'Allocation de Retraite

58 Régime Général  
62 Régime Complémentaire  
64 Performances financières  
68 Bilan synthétisé au 31/12/2019  
69 Gestion Financière  
70 Pilotage Actuariel

# EDITO



**DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION,**  
Président des Comités de Direction de la CNRA  
et du RCAR

**Abdellatif ZAGHOUN**

## **Notre qualité de tiers de confiance nous engage à accompagner les stratégies nationales dans le domaine de la prévoyance sociale et à redoubler d'efforts pour mieux servir nos concitoyens**

La Caisse de Dépôt et de Gestion gère à travers CDG Prévoyance, la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) et le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR), deux institutions qui incarnent son rôle historique et son engagement immuable pour le développement de la prévoyance sociale dans notre pays.

Au-delà d'une simple responsabilité de gestion administrative et financière, cette mission est en réalité un service de protection sociale destiné à près d'1 Million de marocaines et marocains. Nous sommes tellement conscients de cet enjeu, que nous en faisons la raison d'être de CDG Prévoyance et la motivation quotidienne qui anime chacune de ses collaboratrices et collaborateurs.

2019 a été dans ce sens une année d'accélération de chantiers structurants alignés sur les stratégies nationales en matière de bonne gouvernance et modernisation des administrations publiques, de mise à niveau du service au citoyen et de protection des couches sociales les plus défavorisées.

Nous avons ainsi impulsé à travers le Comité de Direction de la CNRA et du RCAR des améliorations substantielles au niveau de l'architecture et du fonctionnement de la gouvernance de ces deux organismes. Une meilleure séparation est désormais actée entre la fonction gouvernante incarnée par le Comité de Direction et la fonction exécutive portée par CDG Prévoyance. La composition des instances est, par ailleurs, renforcée par une meilleure représentativité des parties prenantes et par l'intégration de membres experts indépendants. L'activité « Investissements » est quant à elle encadrée par un nouveau dispositif aligné sur les meilleures pratiques en la matière.

Nous notons avec beaucoup de satisfaction la cadence de mise en œuvre de la feuille de route 2018-2022, sur certains volets identifiés comme prioritaires de par leur impact direct sur la performance et la qualité du service offert aux affiliés de la CNRA et du RCAR.

Nous faisons notamment référence aux efforts de digitalisation portant aussi bien sur le système de gestion interne AGILYS que sur la plateforme digitale conçue pour simplifier les interactions avec les clients et partenaires de CDG Prévoyance.

Au-delà d'une simple responsabilité de gestion administrative et financière, cette mission est en réalité un service de protection sociale destiné à près d'**1 Million** de marocaines et marocains.

Nous sommes à ce titre confortés par l'importance accordée par le management de CDG Prévoyance aux chantiers de digitalisation inscrits dans une stratégie globale visant, d'une part, à relever le défi de gestion de la volumétrie et de complexité accrues, et d'autre part à satisfaire des clients aux exigences légitimes tournées de plus en plus vers les nouvelles technologies.

2019 a aussi été, pour le Groupe CDG dans son ensemble, l'année de lancement du chantier « One CDG » dont la finalité est une consolidation de nos efforts et intelligences collectifs, leur mise en harmonie et leur focalisation sur l'accélération de nos plans d'actions pour le développement socio-économique de notre pays.

La prévoyance sociale faisant à nos yeux incontestablement partie de ces enjeux, nous sommes confiants dans la capacité de la CDG, renforcée par les émanations du projet « One CDG », à apporter aux pouvoirs publics un soutien inconditionné dans tous ses projets de réformes, restructuration et développement de ce secteur.

Telle est notre compréhension du caractère de tiers de confiance, indissociable de la mission portée par la CDG depuis sa création. Et telle est notre vision de sa déclinaison au jour le jour sur un secteur aussi primordial que la prévoyance sociale.

A cette occasion, je tiens à adresser mes vifs remerciements à toutes les parties prenantes qui nous font confiance et nous soutiennent dans la réussite de notre mission d'intérêt général. Et pour terminer, j'aimerais remercier l'ensemble des collaborateurs de CDG Prévoyance pour leur dévouement, mobilisation et efforts déployés au service du citoyen.



# INTERVIEW



DIRECTEUR  
DE CDG PRÉVOYANCE,  
EN CHARGE DE LA CNRA ET DU RCAR

Mohamed Ali BENSOUDA

## Q1

La Caisse de Dépôt et de Gestion fête en 2019 ses 60 ans d'existence. Quel bilan à tirer de son intervention dans l'une de ses plus importantes lignes de métier qui est la prévoyance sociale ?

La CDG a fêté en 2019 un soixantenaire couronné de réalisations historiques aux impacts immenses sur la trajectoire que notre pays a suivi sur le chemin de la modernisation et du développement socio-économique. Des réalisations aussi importantes que variées, ayant fait de la CDG ce qu'elle est aujourd'hui : un opérateur économique central, tiers de confiance des autorités publiques sur des secteurs hautement stratégiques.

Les accomplissements de la CDG dans le domaine de la prévoyance sociale en sont une belle illustration, témoignant d'une vision stratégique pertinente, déclinée et élaborée au fil du temps par des solutions viables créatrices de valeur, et dont les bénéfices sont fortement ressentis dans le contexte national actuel.

La CNRA créée en 1959 est aujourd'hui un outil de protection sociale mis à disposition des pouvoirs publics pour la structuration, la mise en œuvre puis la gestion de solutions adaptées répondant aux besoins occasionnels ou permanents de populations spécifiques.

Elle est aujourd'hui une plateforme de gestion transverse et performante, intégrant 21 régimes de retraite et fonds de solidarité, déployée au service de près de 650 mille marocaines et marocains, victimes d'accidents du travail et de la circulation, veuves, divorcées, retraités...

Imaginez si chacune des solutions déployées par la CNRA devait passer par la création d'un nouvel établissement, avec le coût, le temps de mise en œuvre, la déperdition de valeur et la complexité opérationnelle qui s'en suivraient.

Et puis le RCAR géré par la CDG depuis sa création en 1977, devenu aujourd'hui l'un des fonds institutionnels marocain le plus important, assurant une retraite de base et complémentaire destinées à près de 500 mille affiliés, ayant jusque-là intégré 20 Caisses Internes de Retraite.

Imaginez là encore, si dans le paysage actuel de la retraite au Maroc, 20 régimes supplémentaires continuaient d'exister. La réforme nationale de la retraite, déjà complexe par définition, le serait davantage.



Q2

**Que pensez-vous de la situation des régimes de retraite au Maroc. Et qu'en est-il du RCAR en particulier ?**

D'énormes disparités sont à observer au niveau des indicateurs d'équilibre des régimes de retraite au Maroc, principalement à cause de leurs architectures respectives, de leurs paramètres techniques différents mais aussi à cause des caractéristiques démographiques et socio-économiques de leurs populations couvertes. L'historique et le parcours de gestion propre à chaque régime sont aussi un facteur expliquant ces disparités.

L'un des objectifs de la réforme nationale de la retraite est justement d'évoluer vers plus de cohérence et plus d'équité, au niveau des sphères publiques et privées dans un premier temps, puis, dans un deuxième temps, au niveau du système global à travers un Régime de Base Unifié (RBU).

Concernant le RCAR, nos dernières données actuarielles font ressortir que ce régime est en mesure d'honorer ses engagements jusqu'à l'horizon 2050. Cet horizon peut être rallongé d'une durée de 10 ans par la réforme paramétrique que nous avons introduite auprès des pouvoirs publics et que nous espérons déployer dans les meilleurs délais en parfaite adéquation avec le processus de réforme nationale.

Q3

**C'est un régime qui a connu plusieurs évolutions suite notamment aux intégrations de Caisses Internes de Retraite. Comment CDG Prévoyance s'est-elle organisée pour gérer ces évolutions ?**

La gestion de la CNRA et du RCAR s'appuie d'abord sur une gouvernance solide assurant le respect des principes de répartition des rôles, de responsabilité et de transparence.

Une gouvernance qui s'inscrit dans le cadre réglementaire en vigueur et qui exploite toutes les marges de manœuvre données à la CDG pour une agilité et adaptation permanentes aux différentes évolutions de quelques natures que ce soit.

Les intégrations de Caisses Internes de Retraite par le RCAR sont un exemple très parlant de ces évolutions ayant impacté notre activité sur tous ses plans. Ce sont des évolutions qui nous ont renforcé en nous incitant à hisser nos capacités de gestion opérationnelle, à révolutionner notre service client et à développer notre gestion financière.

Les résultats en sont plus que probants. La réserve du RCAR a bénéficié, suite à l'intégration des Caisses Internes de Retraite (CIR), d'une gestion financière performante ayant fortement contribué à son appréciation et à la compensation des déficits techniques. Le pilotage actuariel et financier, aligné sur les meilleures pratiques, permet par ailleurs un suivi régulier et précis des équilibres et une communication transparente à cet effet.

Le RCAR au même titre que les autres fonds gérés par la CNRA, sont gérés sur le plan opérationnel par une plateforme agile, aux capacités évolutives avec un niveau de digitalisation très élevé.

Q4

**Parlez-nous de cette stratégie digitale et de ses impacts ressentis sur les affiliés du RCAR et de la CNRA.**

La digitalisation est en train d'amener plusieurs services et métiers à se réinventer. Elle est en effet à l'origine de nouveaux comportements des clients, de nouvelles activités et de nouveaux besoins qui font appel, soit au développement de nouveaux services autour de produits existants, soit carrément à la création de nouveaux produits. Dématérialisation, automatisation des processus, robotisation, intégration des objets connectés et l'intelligence artificielle font désormais partie des préoccupations essentielles des pourvoyeurs de services de par le monde.

Le secteur de la prévoyance ne fait pas exception à cette tendance. Nous en avons pris conscience très tôt par la mise en œuvre d'une stratégie de digitalisation globale cohérente et intégrée.

Nous disposons actuellement d'une panoplie d'outils digitaux qui nous permettent une gestion performante de la volumétrie et de la complexité inhérentes à nos produits et assurent à nos clients et parties prenantes un service moderne facilité par de multiples canaux d'interaction.

Je citerai à titre d'exemple notre CRM (Customer Relationship Management) adossé à notre Système d'information « Usine Retraite », un dispositif Zéro Papier porté par le Centre d'Acquisition Numérique, les applications mobiles SMART CNRA et SMART RCAR, nos sites web interactifs CNRA et RCAR, les plateformes électroniques e-affiliation, e-liquidation, e-versement, e-déclaration...

Nous ne considérons pas la digitalisation comme une fin en soi ni comme un reflet d'une certaine modernité conforme à la tendance internationale. Nous la voyons plutôt comme un outil déployé au seul service du citoyen dans le cadre de la vocation sociale que nous portons, et que porte la CDG depuis sa création.

Notre ambition est justement de continuer à hisser le service client dans le domaine de la prévoyance aux meilleurs standards internationaux, en parfaite adéquation avec les efforts de modernisation que notre pays est en train de mener sur plusieurs secteurs.

... une gouvernance solide assurant le respect des principes de répartition des rôles, de responsabilité et de transparence.

Toujours en lien avec la digitalisation, CDG Prévoyance a initié en 2019 le 1<sup>er</sup> Hackathon de l'innovation dans le domaine de la prévoyance intitulé « Prévoithon ». Parlez-nous de cette expérience et de ses résultats ?

Au-delà de ce que nous menons au jour le jour comme projets digitaux, nous avons toujours cherché à nous ouvrir sur le monde de la start-up, à établir une relation « Institution/Client » encore plus équilibrée et à innover en explorant de nouvelles « zones de digitalisation ».

Le « Prévoithon » est une idée qui a émergé au sein de CDG Prévoyance et à laquelle nous avons donné forme par un événement réunissant 52 collaborateurs de CDG Prévoyance, 13 start-ups et des dizaines d'affiliés de la CNRA et du RCAR, durant 72 heures continues. 72 heures d'échanges francs et spontanés, de création et d'itérations, soldées par des solutions technologiques réalisables, à forte valeur ajoutée, mais aussi des idées de grande valeur qui alimenteront notre réflexion et partenariats futurs.

Quatre équipes, dont une 100% interne à CDG Prévoyance, ont été primées par l'attribution de commandes immédiates portant sur la mise en place de solutions technologiques innovantes sur les volets « contrôle de vie » et « transmission d'information ». Mais le vrai gagnant sera le citoyen marocain qui verra le service de CDG Prévoyance connaître, grâce à cette initiative, des améliorations substantielles au niveau de son interaction avec nos services.

L'engouement qu'a suscité le « Prévoithon » auprès de jeunes promoteurs et la dynamique qu'il a insufflée chez nos équipes internes sont de nature à nous conforter dans cette démarche d'intelligence collective, ouverte sur le monde de la start-up.

C'est une démarche cohérente avec la manière et la vitesse avec lesquelles nous comptons mener les chantiers structurants portés par CDG Prévoyance, au profit de nos affiliés, de nos parties prenantes et de la promotion de la prévoyance sociale dans notre pays.

En parallèle avec la gestion opérationnelle et administrative des régimes et produits de la CNRA et du RCAR, CDG Prévoyance est également responsable de la gestion financière de leurs fonds de placement. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette activité et ses résultats affichés en 2019 ?

La gestion financière est en effet pour nous une ligne de métier très importante aux enjeux cruciaux pour la CNRA et le RCAR. CDG Prévoyance est en effet, de par la taille de ses actifs sous gestion, chiffrés à 148 Milliards de Dirhams à fin 2019, un investisseur institutionnel de premier plan et un intervenant majeur sur le marché de la gestion d'actifs au Maroc.

Pour parler de l'activité investissement, je voudrais d'abord revenir sur notre appartenance au Groupe CDG, cette institution dont l'investissement constitue une activité centrale, basée sur une expertise à la fois pointue

et transverse. Cette appartenance, qui fait notre particularité, nous apporte l'expertise et les moyens nécessaires pour assurer une gestion financière performante et alignée sur les besoins de nos fonds de prévoyance.

Nous avons ainsi, depuis plusieurs années, instauré des modèles de gestion efficaces, inspirés des meilleures pratiques et adaptés aux spécificités et de nos fonds et de nos marchés financiers. Plus que des concepts théoriques, ces modèles ont eu un impact considérable sur nos stratégies d'investissement, et créé une valeur ajoutée concrète au profit de la CNRA et du RCAR. A titre d'exemple, la vision précise sur nos engagements à long terme nous a donné le confort nécessaire pour accélérer nos investissements obligataires sur des périodes où les taux d'intérêt étaient très élevés. Notre modèle d'allocation d'actifs basé sur une budgétisation des risques nous a permis de capter les tendances positives des actions cotées, tout en limitant les impacts probables de comportements défavorables du marché boursier. Par ailleurs, nous avons, depuis 2010, et avant que ce ne soit une tendance généralisée chez tous les gestionnaires d'actifs, orienté notre stratégie d'investissement vers des investissements alternatifs (immobilier et capital investissement), dans une recherche permanente de diversification, non limitée aux marchés financiers classiques. Grâce à ce positionnement précurseur, notre portefeuille immobilier, l'un des plus importants et des plus performants du marché, nous génère un rendement locatif annuel de plus de 9%.

Nous avons en 2019 finalisé un projet de renforcement de notre gouvernance sur certains aspects essentiels à la gestion financière. Nous avons ainsi érigé le Comité d'Investissement comme instance autonome incarnant la fonction exécutive de mise en œuvre et de suivi de la gestion financière. Nous avons également complété ce dispositif par le recrutement de membres indépendants, le renforcement de la gestion des conflits d'intérêt et la mise en place d'un processus validé pour la sélection de gestionnaires délégués.

Sur ce dernier volet, l'année 2019 a connu le lancement du premier appel d'offres ouvert portant sur la création et la gestion de fonds diversifiés dédiés au RCAR, suite auquel 5 sociétés de gestion ont été retenues pour la gestion d'un encours global de 15 Milliards de Dirhams. Cette démarche est pleinement inscrite dans notre stratégie d'ouverture sur le marché de la gestion d'actifs, de recherche de valeur ajoutée et d'élargissement des canaux d'investissement, au profit de nos fonds gérés, et de leurs propriétaires finaux qui sont les affiliés du RCAR et de la CNRA.

Sur le plan chiffré, nous clôturons l'année 2019 avec une performance très positive autour de 9% pour la CNRA et le RCAR. Une performance qui renforcera nos équilibres financiers, et nous donnera plus de confort et de résilience face aux éventuelles tendances futures défavorables des marchés financiers.

# BREF APERÇU SUR CDG PRÉVOYANCE



La Caisse de Dépôt et de Gestion assure, à travers CDG Prévoyance, la gestion administrative, technique et financière de deux organismes : Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) et Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) et par conséquent 148 Milliards de Dirhams de réserves correspondant à plus de 20 régimes de retraite et fonds de prévoyance, caractérisés par une grande diversité en termes de population et de nature de prestations.

Afin de remplir cette mission, CDG Prévoyance s'appuie sur une plateforme organisationnelle moderne, un système d'information agile, des ressources humaines compétentes et des dispositifs de bonne gouvernance pour servir plus de **1 Million de citoyens**.



## NOTRE MISSION

Assurer la gestion des régimes de retraite et des fonds de solidarité confiés sous mandat tout en contribuant au développement économique, social et humain du pays.



## NOTRE VISION

Consolider le caractère de «Tiers de Confiance» en tant que gestionnaire de référence des régimes de retraite et des fonds de solidarité.



## NOTRE SAVOIR-FAIRE

Une plateforme de gestion multi-régimes et multi-fonds capable d'offrir une qualité de service de haut niveau basée sur une structure organisationnelle moderne, un système d'information agile aux meilleures normes, un capital humain qualifié et un dispositif de bonne gouvernance.



## NOTRE EXPERTISE UNIQUE

Gestionnaire de deux institutions publiques, la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) et le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR), CDG Prévoyance mobilise son savoir-faire pour une gestion efficace des régimes de retraite, des fonds de solidarité et des investissements.

# 3 LIGNES METIERS.

## ● GESTION DES RETRAITES

CDG Prévoyance œuvre pour la promotion et la gestion de produits et régimes de retraite obligatoires et facultatifs au profit des différentes couches socioprofessionnelles notamment :

- **RCAR** : Constitué d'un Régime Général et d'un Régime Complémentaire, le RCAR a pour objet de garantir des droits personnels au profit de l'affilié ou ses ayants-cause, au titre des risques de vieillesse, d'invalidité et de décès ;
- **RECORE** : Lancé en 1988, le Régime Complémentaire de Retraite est un produit de retraite complémentaire, à adhésion facultative, conçu pour couvrir certaines catégories socioprofessionnelles non éligibles aux régimes de base, ainsi que celles ayant un besoin additionnel en matière de retraite ;
- **FRAM** : Lancé en 1991, le Fonds de Retraite des Avocats du Maroc est un produit dédié aux avocats du Maroc, à l'exception de ceux de Casablanca. Il assure à l'avocat, titulaire, stagiaire ou à ses ayants droit, des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès ;
- **CRAC** : Caisse de Retraite des Avocats de Casablanca ;
- **RRMCC** : Régime de Retraite des Membres de la Chambre des Conseillers ;
- **RRMCR** : Régime de Retraite des Membres de la Chambre des Représentants.

## ● GESTION DES FONDS DE SOLIDARITÉ

CDG Prévoyance intervient dans la gestion des rentes Accidents du Travail (AT) et Maladies Professionnelles (MP), des rentes Accidents de la Circulation (AC), des Fonds du Travail (FDT) et des arrérages des rentes AT au profit des ex-employés des Charbonnages du Maroc (CDM).

CDG Prévoyance prend en charge également, des programmes d'aides directes visant l'inclusion sociale et la lutte contre la précarité, tels que le Fonds d'Entraide Familiale et Daam Al Aramil.

## ● GESTION DES INVESTISSEMENTS

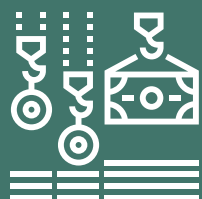
CDG Prévoyance conçoit et met en œuvre des stratégies d'investissement adaptées aux besoins de ses fonds gérés, au contexte analysé et aux perspectives d'évolution des marchés financiers. Elle s'appuie à ce titre sur une structure de gouvernance financière aux meilleures normes et sur une proximité établie entre les activités « Investissement » et « Actuariat » pour une prise en compte efficiente des engagements propres à chaque régime ou produit gérés à travers le RCAR et la CNRA.

L'épargne gérée par CDG Prévoyance représente, à fin 2019, **148 Milliards de Dirhams** soit plus du tiers des fonds de la réserve des retraites à l'échelle nationale.



# CHIFFRES CLÉS

AU 31/12/2019



21 RÉGIMES  
ET PRODUITS GÉRÉS



+3.600  
ORGANISMES ADHÉRENTS



≈ 1 Million  
DE CITOYENS SERVIS



148 MMDH  
DES ENCOURS DES RÉSERVES



13%  
DU PIB NATIONAL



# FAITS MARQUANTS 2019

## FAITS MARQUANTS COMMUNS

Élection de CDG Prévoyance, lors du vote du comité exécutif de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS), pour l'organisation du forum mondial de la sécurité sociale en 2022.

Organisation d'une nouvelle édition du forum dédié à la prévoyance et à la retraite, sous le thème « **Notre rapport à notre retraite et à nos aînés** ».

Organisation du forum de la retraite par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), autour du rôle des caisses de dépôts marocaines et françaises dans la gestion de la retraite publique, dans le contexte des réformes à venir des systèmes de retraite marocain et français.

Evolution importante des infrastructures SI notamment par la mise en place d'un Cloud privé et la mise à niveau du Datacenter.

Maintien des certifications **ISO 9001** et **OHSAS 18001**.

Organisation du 1<sup>er</sup> Programme d'Open Innovation, intitulé « **Prévoithon 2019 - le Hackathon de l'innovation by CDG Prévoyance** ».

Contribution à la mission d'élaboration du diagnostic pour le développement de l'assurance inclusive au Maroc.

## INVESTISSEMENTS

Finalisation de l'appel d'offres relatif à la création et la gestion d'OPCVM diversifiés dédiés au RCAR.

Mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance et validation des processus et documents de référence relatifs à la gestion financière :

- Présidence du Comité d'Investissement attribuée au Directeur de CDG Prévoyance ;
- Présidence du Comité ALM attribuée au Directeur Investissements et Actuariat ;
- Lancement du recrutement de membres indépendants au niveau des Comités de Direction, Pilotage et Investissement ;
- Validation des documents de référence : Charte de gestion des conflits d'intérêt liés à la gestion financière-charte du représentant du RCAR et de la CNRA aux instances de gouvernance, code déontologique du personnel impliqué dans la gestion financière et le processus de sélection des gestionnaires délégués.

## RETRAITES

Poursuite de l'affiliation massive suite aux nouveaux recrutements opérés au niveau des Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (AREF) près de **20.000 affiliés au titre de l'année 2019** portant ainsi leur nombre total à **54.278**.

1<sup>ère</sup> Caisse de retraite à mettre en œuvre les nouvelles dispositions légales, relatives à l'augmentation du montant des allocations familiales dès leur entrée en vigueur en juillet 2019.

Intégration effective des Caisses Internes de Retraites d'AMENDIS TANGER/TETOUAN.

Participation aux travaux de l'étude relative à la conception d'un système de retraite bipolaire, lancée par les pouvoirs publics dans le cadre de la réforme du système de la retraite au Maroc.

Poursuite du développement de l'offre des e-services dans la logique de la digitalisation de la relation RCAR-Adhérents : **e-affiliation, e-versement, e-liquidation et e-déclaration**.

Intensification des actions de formation, d'accompagnement et de sensibilisation au profit des adhérents (984 adhérents ont bénéficié d'actions de formation).

Organisation de la 2<sup>ème</sup> édition de la journée d'information dédiée aux Employeurs/Adhérents au RCAR sous le thème : « **E-Déclaration : une évolution des services digitaux pour davantage de proximité client - adhérent** » marquant le déploiement de la E-déclaration.

## FONDS DE SOLIDARITÉ

Poursuite de l'opération d'intégration du portefeuille des Rentes AT de AXA Assurance Maroc.

Signature d'une convention pour l'intégration du portefeuille des Rentes AT/MP de SAHAM Assurance.

Mise en application du décret concernant la revalorisation des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou à leurs ayants droits.





# CAPITAL HUMAIN

## NOTRE POLITIQUE RH

La gestion des RH au sein de CDG Prévoyance s'inscrit dans le cadre de la politique RH Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion.

A CDG Prévoyance, nous visons à travers le déploiement de la politique RH Groupe CDG :

- une culture et des valeurs partagées, portée par la performance et la volonté de servir le développement du pays ;
- d'insuffler aux collaborateurs la capacité d'être acteurs de leur propre parcours de carrière ;
- de créer un environnement épanouissant porté par un management mobilisé.

## DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

A travers la politique de formation, CDG Prévoyance œuvre en permanence à améliorer la capacité des collaborateurs à développer, en continu, les compétences qui leur permettront de traduire au niveau opérationnel les grands enjeux de l'institution. Cette volonté s'est traduite notamment par la création d'une académie de la prévoyance traduisant une forte volonté de placer le développement des compétences des collaborateurs au cœur de sa stratégie.

L'ingénierie de la formation au sein de CDG Prévoyance qui est en parfaite cohérence avec son plan stratégique s'appuie sur la réalisation d'un plan de formation répondant aux différents besoins en compétences.

Elle est déterminée à travers une approche individuelle via les entretiens d'évaluation annuelle et une approche collective impliquant les différentes parties prenantes.

Une offre diversifiée en formation est ainsi proposée aux collaborateurs visant l'alignement des compétences aux besoins stratégiques et opérationnels de CDG Prévoyance, la capitalisation sur le savoir interne ainsi que l'amélioration continue de la performance.

## RECRUTEMENT & INTÉGRATION

La politique de recrutement de CDG Prévoyance repose sur l'anticipation, la transparence, l'égalité des chances et la conformité avec la réglementation en vigueur.

Le dispositif mis en place pour la réussite d'un recrutement permet d'évaluer les compétences de la façon la plus objective possible et de garantir la meilleure adéquation poste/profil.

Nous faisons en sorte que notre marque employeur véhicule la culture et les valeurs du groupe et nous veillons à déployer un dispositif d'intégration structuré et porté par tous pour accélérer l'engagement et la performance des nouvelles recrues.

**210 collaborateurs**

ont bénéficié d'une formation en 2019

Un nombre total de  
**2075 J/H**  
réalisé

**75% des collaborateurs**

ont participé à, au moins, une formation en 2019





## MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE

L'appréciation de la performance au sein de CDG Prévoyance est principalement basée sur la mise en place d'un dispositif de management par objectif ainsi que sur l'exercice d'évaluation annuelle. Ce système vise la construction d'une réelle politique de management de la performance au sein de notre institution.

Le système de management par objectif (MPO) déployé au niveau de CDG Prévoyance se veut être un outil de gestion visant à améliorer l'efficacité et la motivation des collaborateurs et à favoriser la performance. En effet, l'arrimage des objectifs de performance à la stratégie d'entreprise est un moyen pour s'engager collectivement et pour orienter les efforts vers la création de valeur.

L'exercice d'évaluation apprécie la tenue de poste, la performance démontrée au cours de l'exercice ainsi que le développement des compétences.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

L'amélioration du bien-être des collaborateurs à CDG Prévoyance est un axe prioritaire de notre institution, qui agit dans un cadre préventif et anticipatif. C'est ainsi qu'un dispositif œuvrant dans ce sens est mis en place et permet de garantir une qualité de vie au sein de notre institution ainsi qu'une relation de proximité avec l'ensemble des collaborateurs.

- Offrir aux collaborateurs un espace convivial de travail ;
- Accompagner les managers à développer les compétences d'un manager coach ;
- Encourager plus de flexibilité sur les modes de collaboration ;
- Porter toutes les initiatives favorisant l'installation d'un climat de bien-être au travail ;
- Positionner la fonction RH comme garant de la transparence, de l'équité et de l'application des règles.

**Aménagement des espaces de travail** adaptés qui prennent en considération le bien-être des collaborateurs, favorisent l'épanouissement professionnel et impactent positivement la performance au travail.

**Une cellule médicale** gérée par une assistance sociale sous le contrôle du médecin de travail. Un suivi médical est assuré au profit de l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une visite médicale annuelle. Des consultations ponctuelles sont également possibles pour tout conseil ou assistance liés aux sujets de santé, sécurité et hygiène.

**Restaurant d'entreprise** : Soucieux d'améliorer le bien-être de ses collaborateurs, un restaurant est aménagé à proximité du siège de CDG Prévoyance, proposant un service de qualité dans un cadre agréable et convivial répondant aux normes internationales de la restauration collective.

## RH en Quelques chiffres



279  
collaborateurs  
au 31/12/2019



49%  
Femme  
(soit 137)



51%  
Homme  
(soit 142)



1/3 des Postes de  
responsabilité occupés par  
des **femmes** y compris  
pour le **Comité Exécutif**

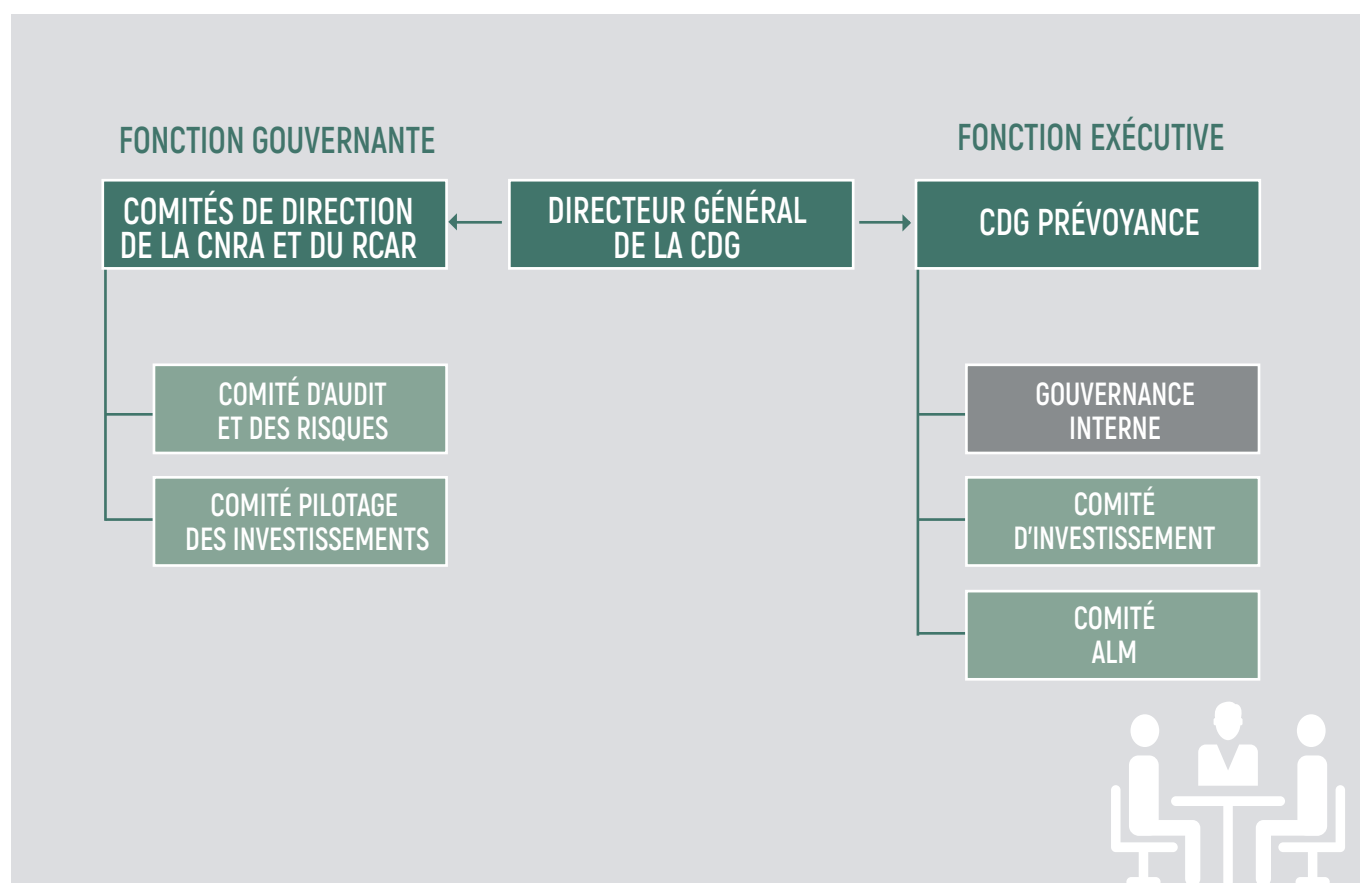
# UN DISPOSITIF DE GOUVERNANCE RENFORCÉ POUR UNE MEILLEURE VALEUR AJOUTÉE



# GOVERNANCE

Dans le cadre de l'alignement de ses pratiques sur les meilleurs standards internationaux, CDG Prévoyance s'est inscrite, au-delà du cadre réglementaire existant, dans une démarche volontaire de renforcement du dispositif de gouvernance de la CNRA et du RCAR par des instances spécialisées aux responsabilités clairement définies, apportant une valeur ajoutée confirmée à la gestion de la CNRA et du RCAR.

La structure de gouvernance adoptée, à partir de l'exercice 2019, pour la gestion de la CNRA et du RCAR est schématisée comme suit :



Il en ressort une meilleure séparation entre la fonction gouvernante portée par les Comités de Direction présidés par le Directeur Général de la CDG et la fonction exécutive incarnée par CDG Prévoyance sur tous les plans opérationnels et financiers.

Les prérogatives des instances de gouvernance sont renforcées et leur représentativité complétée par le recrutement de membres indépendants au niveau des Comités de Direction, de Pilotage et d'Investissement.

# INSTANCES DE LA FONCTION GOUVERNANTE

## Comités de Direction (CNRA/RCAR)

Le Comité de Direction est l'instance suprême de la fonction gouvernante chargée, entre autres, de :

- Examiner les rapports d'activité annuels ;
- Examiner et arrêter les comptes sociaux ;
- Examiner et arrêter les budgets ;
- Valider le plan stratégique et le plan d'action ;
- Examiner et arrêter les programmes d'actions.

Plus généralement, le Comité de Direction émet un avis préalable sur toutes opérations à caractères spécifiques, notamment, le lancement de nouveaux produits et la tarification.

A la clôture de chaque exercice, la CDG à travers CDG Prévoyance, fournit aux membres du Comité de Direction un rapport annuel sur la gestion financière retraçant notamment le portefeuille, les flux financiers de l'exercice et la performance financière.

### **Abdellatif ZAGHNOUN**

Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion,  
**Président des Comités de Direction de la CNRA et du RCAR**

### **Mohamed Ali BENSOUA**

Directeur de CDG Prévoyance,  
en charge de la CNRA et du RCAR

## Membres du Comité de Direction de la CNRA

### **Abdeljalil EL HAFRE**

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

### **Salima KHARBOUCHE**

Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle

### **Mohamed MAHDAD**

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
Département des Affaires Générales et de la Gouvernance

### **Rachid SADQUI**

Cour de Cassation

## Membres du Comité de Direction du RCAR

### **Abdeljalil EL HAFRE**

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

### **Salima KHARBOUCHE**

Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle

### **Mohamed MAHDAD**

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
Département des Affaires Générales et de la Gouvernance

### **Rachid SADQUI**

Cour de Cassation

### **Anas Abdelilah CHAIEB**

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
Département de la Réforme de l'Administration

### **Mustapha RAFIH**

Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau

### **Abdellah BOUELKHEIR**

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

### **Hassan ETTAIK**

Ministère de l'Intérieur

**4 représentants des affiliés**

## Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé par les Comités de Direction de la CNRA et du RCAR, entre autres, des missions suivantes :

- Préparer et faciliter les travaux de contrôle et d'analyse incombant au Comité de Direction, eu égard aux textes légaux et réglementaires ;
- Veiller à l'intégrité et à la fiabilité de l'information financière diffusée ;
- Examiner le budget ;
- Examiner toutes les opérations à caractères spécifiques, notamment les intégrations des caisses internes de retraite, le lancement de nouveaux produits, la tarification, etc. ;
- Examiner, à la demande du Comité de Direction, toute question de nature financière ou comptable qui lui serait confiée, et lui soumettre toute proposition visant à faire diligenter tout audit, dans le cadre de ses prérogatives.

## Comité de Pilotage des Investissements

Le Comité de Pilotage des Investissements est présidé par le Directeur Général de la CDG, il est une émanation du Comité de Direction. Il est responsable du suivi de la situation d'équilibre entre les ressources et les engagements des régimes de CNRA/RCAR et de l'anticipation des éventuels déséquilibres par l'émission des alertes et recommandations appropriées.

Il constitue l'instance pivot de fonctionnement entre la Direction Générale de la CDG, de CNRA/RCAR d'une part et le Comité d'Investissement d'autre part.

Il définit les grandes orientations de la politique d'adossement Actif/Passif. A cette fin :

- Il examine le profil technique du passif et apprécie le degré de couverture des engagements ;
- Il définit et met à jour l'objectif stratégique de la gestion Actif/Passif ;
- Il établit un budget de risque en matière d'adossement Actif/Passif.

Le Comité de Pilotage des Investissements s'assure que les objectifs à long terme qu'il définit ne soient pas disproportionnés par rapport à l'environnement technique et financier dans lequel évolue le régime.

Le Comité de Pilotage des Investissements délègue au Comité d'Investissement la définition et l'exécution de la stratégie d'investissement. Il veille à ce que l'exécution de cette stratégie d'investissement s'intègre dans la perspective de création de valeur durable en ligne avec les intérêts des régimes et sans prise de risque excessive.

**Le Directeur de CDG Prévoyance siège au sein de ce Comité en tant que représentant de la fonction exécutive.**

**Un membre indépendant siégeant au Comité de Direction est également membre du Comité de Pilotage.**

## INSTANCES DE LA FONCTION EXÉCUTIVE

### Comité d'Investissement

Ce Comité est présidé par le Directeur de CDG Prévoyance. Il est l'organe central du dispositif exécutif de la gestion financière du RCAR et des différents fonds gérés par la CNRA. Il reçoit, à ce titre, délégation du Comité de Pilotage.

Il se forge une vision d'investissement à long terme tout en gardant les moyens d'effectuer des pilotages à court terme.

En s'appuyant sur les travaux du Comité ALM, le Comité d'Investissement élabore la stratégie d'investissement des fonds, en veillant à l'encadrer par les orientations émises par le Comité de Pilotage.

A ce titre, le Comité d'Investissement :

- Définit l'allocation d'actifs cible et la tolérance par rapport à cette cible ;
- Définit le budget de risque décliné par classe d'actifs ;
- Délibère sur le style de gestion tactique du portefeuille.

**Deux (2) membres indépendants dont un siégeant au Comité de Pilotage sont membres du Comité d'Investissement.**

### Comité ALM

Cette instance technique fournit au Comité d'Investissement les outils nécessaires pour pouvoir appréhender la contrainte du passif dans la mise en œuvre de la stratégie d'investissement.

Le Comité ALM éclaire également le Comité de Pilotage du profil technique de ses engagements du passif afin que ce Comité puisse établir, en toutes connaissances de cause, ses orientations de la stratégie d'adossement Actif/Passif.

Le Comité ALM a pour rôle :

- Évaluer le passif à couvrir ;
- Produire le rapport actuariel de la situation annuelle ;
- Produire des études et simulations sur demande de son instance gouvernante.

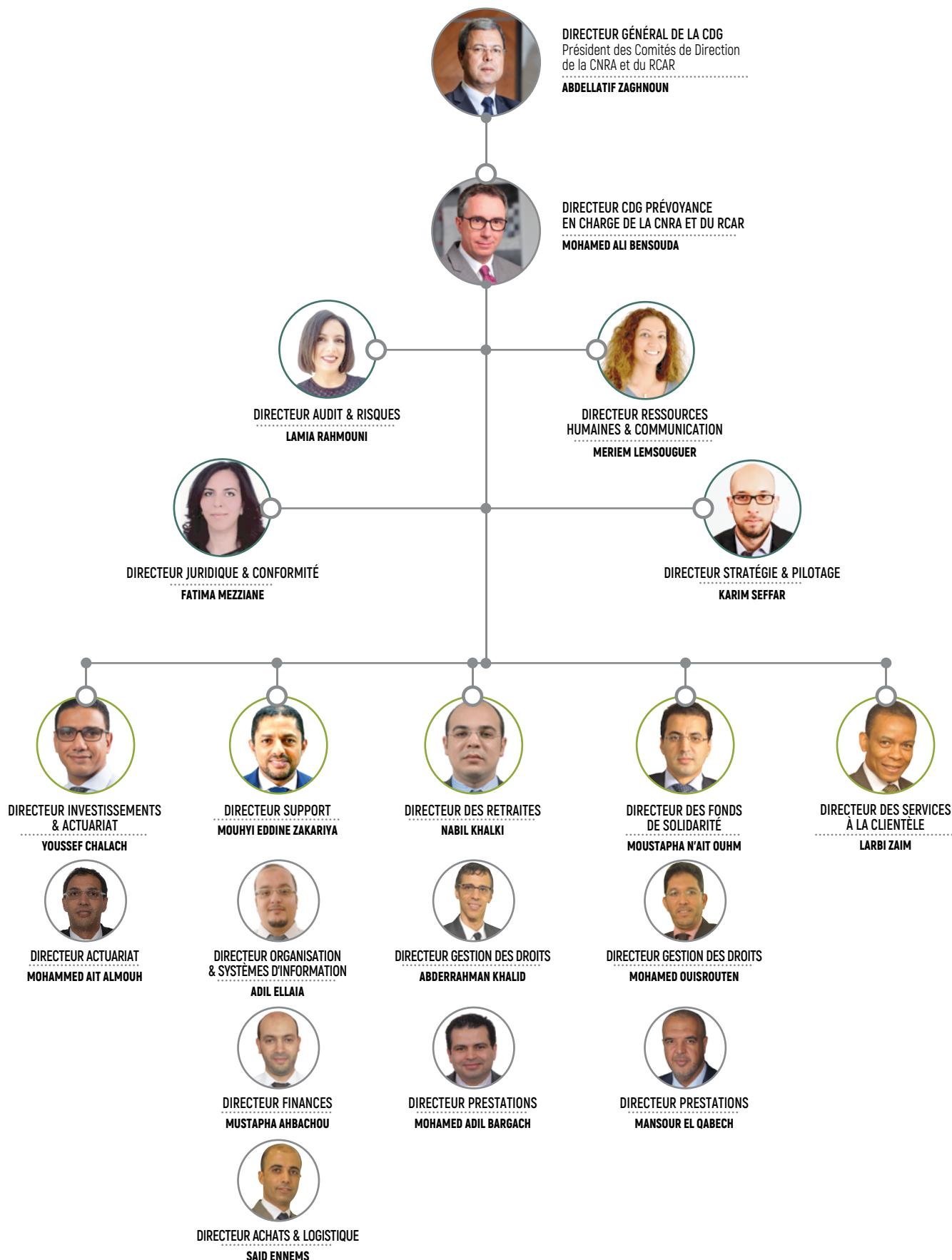
Le Comité ALM reporte annuellement au Comité de Pilotage, de son activité et des perspectives sur les éléments influant les hypothèses et ce, à travers le Directeur de CDG Prévoyance, représentant de la fonction exécutive.

**Le Comité ALM est présidé par le Directeur des Investissements et de l'Actuariat relevant de CDG Prévoyance.**





# ORGANIGRAMME DE CDG PRÉVOYANCE AU 30 AVRIL 2020



# TRANSFORMATION DIGITALE / INNOVATION



# CDG Prévoyance

## CHANTIER DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

Afin d'accompagner le chantier de transformation entamé par la Caisse de Dépôt et de Gestion inscrit dans le cadre du « One CDG », ayant pour vecteur essentiel l'efficacité durable de cette transformation, CDG Prévoyance, a mis en place un programme de transformation digitale en vue de pallier à la disruption de son « parcours client » et ce, pour une meilleure prise en charge de la forte croissance de la population servie par la plateforme des deux institutions qu'elle gère: la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) et le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR), d'une part et de sa volonté de gagner en performance, d'autre part.

Déployées au seul service du citoyen dans le cadre de la vocation sociale que porte CDG Prévoyance, et que porte la CDG depuis sa création, toutes les initiatives de digitalisation déjà entamées, tant au niveau du processus métier qu'au niveau de la gamme de service client, notamment la plateforme « zéro papier » mise en place depuis l'année 2003, sont de véritables outils d'efficacité qui doivent profiter au citoyen, et ce pour un parcours plus simple, plus fluide et plus rapide. Le but souhaité par CDG Prévoyance est d'établir une relation « Institution/Client » plus équilibrée car plus optimisée et de communiquer également autour d'une image plus agile, d'une capacité d'innovation, d'une ouverture et d'une écoute du marché.

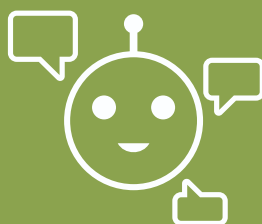
### DE NOUVELLES ZONES DE DIGITALISATION POUR BOOSTER L'INNOVATION

Preuve de l'importance que CDG Prévoyance accorde à cette question de choix d'une orientation ferme et précoce vers la digitalisation qui a pris un tournant majeur depuis plus d'une quinzaine d'années, par le lancement de projets structurants à fort impact sur la performance et sur la qualité des prestations, CDG Prévoyance, a organisé en décembre 2019 le premier Hackathon de la prévoyance au Maroc, intitulé « **PRÉVOITHON 2019 : le Hackathon de l'innovation by CDG Prévoyance** ». Ce Hackathon a connu, durant 72 heures continues, une participation de 52 collaborateurs internes, 13 Start-ups et plus d'une dizaine de clients représentés par des citoyens ou associations de retraités pour répondre à **3 challenges spécifiques** :



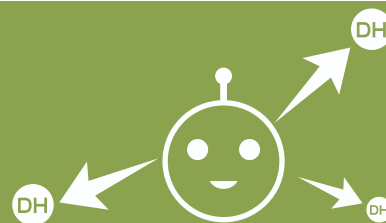
#### HACKER LA COMMUNICATION :

développer une solution pour permettre à CDG Prévoyance de contacter les bonnes personnes au bon moment et avec la langue adéquate



#### HACKER L'INFORMATION :

développer un outil pour permettre à CDG Prévoyance de vulgariser l'information communiquée à toutes les parties prenantes



#### HACKER LE CONTRÔLE DE L'EXISTENCE :

développer une solution permettant à CDG Prévoyance de verser la pension des retraités sans avoir à leur demander des documents administratifs

L'objectif était d'impliquer le Client/Citoyen depuis l'identification des problématiques, en rapport avec CDG Prévoyance, jusqu'à la sélection de la solution la plus pertinente pour son besoin. Cette approche a permis l'émergence d'idées innovantes à partir de l'écosystème digital pour apporter des solutions aux problématiques remontées par le Client/Citoyen.

4 projets ont suscité l'intérêt du jury composé du management de CDG Prévoyance et de son écosystème, avec notamment des représentants des citoyens et de l'agence du développement du digital. Il s'agit de 3 start-ups et d'une équipe composée exclusivement de collaborateurs de CDG Prévoyance :

### EQUIPE 1

Constituée des équipes de la start-up « MobiArchitects » dont le projet est basé sur une solution d'information pour les clients à base d'une application mobile, multiplateforme, interactive, intuitive et plus adaptée à la population servie par CDG Prévoyance ;

### EQUIPE 2

Constituée des équipes de la start-up « GoMobile » avec une solution de notification des clients à base d'un « Callbot » capable de diffuser des millions de messages vocaux, personnalisés et interactifs ;

### EQUIPE 3

Constituée des équipes de la start-up « BotsFactory » avec une solution d'assistance aux clients à base d'un « Chatbot » intelligent, performant et évolutif qui se démarque par son intégration des différents dialectes marocains ;

### EQUIPE 4

Constituée des collaborateurs de CDG Prévoyance, dont le projet porte sur un agent digital intelligent pour assister les clients dans leurs démarches et le suivi de leurs dossiers d'une part et assister les employés de CDG Prévoyance dans leurs activités pour mieux servir les clients, d'autre part.

CDG Prévoyance a passé commande auprès des start-ups sélectionnées. Le déploiement effectif de ces solutions fera accéder CDG Prévoyance à un nouveau palier de la digitalisation du service client/citoyen qui est au cœur des innovations menées par l'institution, et ce, grâce à l'intelligence collective des femmes et des hommes de CDG Prévoyance et de toutes les parties prenantes.

## IMPACT DES PROJETS DIGITAUX

Le véritable succès de ce premier programme d'Open Innovation organisé par CDG Prévoyance, confirme son souhait de valoriser l'écoute, la satisfaction et l'anticipation des attentes de ses parties prenantes (organismes adhérents, affiliés, bénéficiaires, associations...) et ce, en mettant à leur disposition des solutions innovantes qui répondent à leurs besoins dans les meilleurs délais de façon professionnelle, innovatrice et fiable. A travers ces projets digitaux, CDG Prévoyance réaffirme sa volonté et son engagement à offrir au citoyen un meilleur accès aux services publics, à renforcer son lien historique avec les pouvoirs publics et à confirmer son rôle à la fois de « Tiers de Confiance » et « Apporteur de Solutions utiles » aux problématiques de prévoyance en générale et de gestion des Retraites et Fonds de solidarité en particulier.

PLUS DE **60.000** CLIENTS  
SE CONNECTENT MENSUELLEMENT  
AUX SITES WEB

**95%**  
DES DÉCLARATIONS DE COTISATION  
SE FONT VIA LE DIGITAL  
(B2B ET E-DÉCLARATION)

## BREF APERÇU SUR LA PLATEFORME DIGITALE DE CDG PRÉVOYANCE

La plateforme digitale de CDG Prévoyance compte d'abord un CRM Agile adossé à un Système d'information « Usine Retraite ». Les deux outils conçus en interne par les collaborateurs de CDG Prévoyance permettent de traiter de multiples architectures techniques de régimes de prévoyance tout en supportant une volumétrie très importante et extensible.

Depuis plus d'une dizaine d'années, un dispositif Zéro Papier porté par le Centre d'Acquisition Numérique a été mis en place, dont les différentes composantes de tri, dépouillement, numérisation, extraction de données, archivage, lancement des workflows et supervision ont considérablement amélioré l'efficacité opérationnelle de CDG Prévoyance. Ce dispositif digital, entièrement conçu « In House », favorise, d'une part, des formes de travail collaboratif et instantané et permet, d'autre part, une circulation dématérialisée de l'ensemble des documents entre les différents services.

En 2008, CDG Prévoyance a été précurseur dans le domaine de prévoyance sociale au Maroc par la mise en place du 1<sup>er</sup> centre d'appel de Retraite au Maroc. Ce dernier prend en charge les régimes de retraites (RCAR, RECORE, FRAM et CRAC), les rentes Accidents du Travail / Maladies Professionnelles et rentes Accidents de la Circulation et les Fonds de solidarité (Daam Al Aramil et Fonds d'Entraide Familiale).

Puissants outils de communication offrant une fenêtre sur nos produits et services, et conçus en tant que guichet dématérialisé pour nos clients et partenaires, les sites web des organismes gérés par CDG Prévoyance ([www.cnra.ma](http://www.cnra.ma)/[www.rcar.ma](http://www.rcar.ma)) donnent accès à une large panoplie de services allant d'une prise de rendez-vous au suivi détaillé des différentes étapes de traitement des opérations.

En 2013, CDG Prévoyance a lancé, les applications mobiles SMART CNRA et SMART RCAR reliées au CRM afin de permettre aux utilisateurs un accès aux E-services en toute autonomie, puis, en 2018, elle a procédé à une refonte globale des deux applications pour offrir une expérience client encore plus consistante.

Il est à préciser que le bouquet des E-Services de CDG Prévoyance ne cesse d'être enrichi par de nouveaux modules qui permettent plus de proximité avec les clients (bénéficiaires, affiliés, employeurs, ...)

En effet, en 2019, quatre nouveaux modules ont été développés pour digitaliser davantage les interactions avec les adhérents :

- **E-Affiliation** : un service qui permet aux adhérents d'immatriculer leurs employés.
- **E-Déclaration** : un service qui dématérialise la déclaration des cotisations des salaires des employés et des régularisations, avec la fiabilisation de l'historique et le suivi de traitement.
- **E-Liquidation** : un service qui permet de déclencher le processus de liquidation des droits des affiliés tout en assurant l'exactitude et la fiabilité des données nécessaires à la liquidation.
- **E-Versement** : un service qui permet le rapprochement automatique entre les versements et les cotisations.

En parallèle, un nouveau module pour le contrôle de vie a été déployé pour le compte des bénéficiaires pour accélérer ce processus et assurer la continuité de versement des pensions pour la population concernée.

Il va sans dire que tous ces outils développés ne peuvent être disponibles dans les conditions optimales d'utilisation sans la mise en place d'une infrastructure moderne adaptée à travers la mise en place cette année d'une architecture basée sur l'hyperconvergente et sur le cloud privé.

Et pour étoffer son bouquet, CDG Prévoyance est aussi présente sur les réseaux sociaux (facebook, linkedin et youtube) avec un contenu institutionnel élargi.

Cette plateforme digitale, avec l'ensemble des outils et briques, connaît des évolutions permanentes au service du Citoyen en apportant davantage de flexibilité, utilité, et facilité entre autres ...

# UN PACKAGE DE E-SERVICES UNIQUE ET INNOVANT AU SERVICE DU CITOYEN



## EMPLOYEURS

- **E-Affiliation** (nouveau)
- **E-Déclaration** (nouveau)
- **E-Liquidation** (nouveau)
- **E-Versement** (nouveau)
- Mise à jour de la situation
- Prise de rendez-vous
- Situation de compte
- Années non soldées
- Transfert des droits
- Simulation individuelle des droits
- Fonds documentaire
- Réclamations
- Suivi des réclamations
- Suivi des dossiers

## ACTIFS

- Mise à jour de la situation
- Prise de rendez-vous
- Situation de compte
- Attestations en ligne
- Simulation inverse (RECORE)
- Simulation de pension
- Transferts
- Authentification des documents
- Réclamations
- Suivi des réclamations
- Suivi des dossiers

## BÉNÉFICIAIRES

- Mise à jour de la situation
- Prise de rendez-vous
- Liste des Rentes
- Liste des paiements
- Situation de paiement
- Attestations en ligne
- Demande d'attestation
- **Contrôle de vie** (nouveau)
- Authentification des documents
- Réclamations
- Suivi des réclamations
- Suivi des dossiers

   CDG Prévoyance

 FONDS DE SOLIDARITÉ  
080 100 15 17

 RETRAITES  
080 100 88 88

 Téléchargez nos applications :  
**SMART CNRA**  
**SMART RCAR** 

 [www.cnra.ma](http://www.cnra.ma)  
[www.rcar.ma](http://www.rcar.ma) 

# GESTION DES INVESTISSEMENTS



# LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT DE CDG PRÉVOYANCE

## UNE RÉPONSE SPÉCIFIQUE AU BESOIN DE CHAQUE RÉGIME GÉRÉ

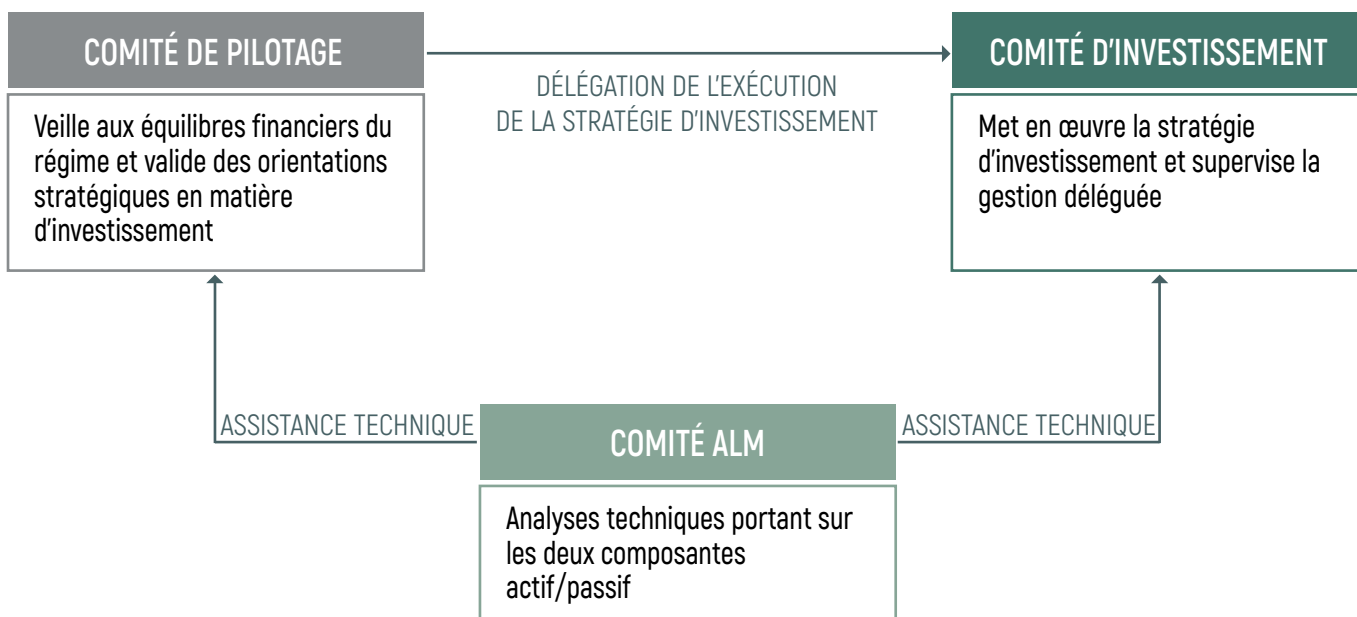
La raison d'être des fonds de prévoyance sociale est de générer les revenus nécessaires à la couverture de leurs engagements vis-à-vis des affiliés. A la différence d'autres catégories de fonds, leur gestion n'a pas pour objectif de maximiser une performance absolue ou de surperformer des indices de marché. Leur stratégie d'investissement se doit alors d'être guidée par l'objectif suprême d'améliorer leurs équilibres en maîtrisant les risques financiers de différentes natures.

Partant de cet enjeu, CDG Prévoyance conçoit et met en œuvre des stratégies d'investissement personnalisées pour chaque régime de la CNRA et du RCAR, visant l'amélioration continue de leur viabilité et du niveau de couverture de leurs engagements. Des stratégies cohérentes déclinées sur toute la chaîne de valeur de l'activité investissement.

# LA GOUVERNANCE DES INVESTISSEMENTS

## DES INSTANCES SPÉCIALISÉES POUR UN MODÈLE DE GOUVERNANCE EFFICIENT

Pour un déploiement efficace de la structure de gouvernance, des instances spécialisées sont créées pour une répartition efficace des rôles entre la fonction gouvernante (Comité de pilotage), exécutive (comité d'investissement) et d'assistance technique et actuarielle (comité ALM).





# ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ INVESTISSEMENT

## UNE PLATEFORME DE GESTION BASÉE SUR UNE FORTE PROXIMITÉ AVEC L'ACTIVITÉ ACTUARIAT

Les portefeuilles du RCAR et de la CNRA sont gérés au sein de la Direction Investissements & Actuariat dotée de l'ensemble des ressources et moyens nécessaires pour une mise en œuvre optimale des stratégies d'investissement validées par les instances de gouvernance, sur l'ensemble des classes d'actifs.

Cette responsabilité s'étend naturellement aux volets de la gestion financière faisant l'objet d'une délégation, nécessitant un suivi rigoureux et rapproché de l'ensemble des prestations externalisées. Elle est également l'interface unique des autorités de tutelle sur toute question relative à la gestion financière.

La proximité établie entre les activités investissement et actuariat reflète l'importance accordée à une gestion financière guidée par l'objectif ultime de couverture des engagements de chaque régime (son passif), cette approche faisant des projections actuarielles une composante indissociable du processus d'investissement.



# LA VISION LONG TERME

## UNE CARACTÉRISTIQUE DE CDG PRÉVOYANCE EN TANT QU'INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL



CDG Prévoyance se distingue par sa grande capacité de projection sur le long terme, lui permettant de se forger une vision solide et transverse des principales tendances relatives aux cibles d'investissement, allant des produits de taux d'intérêt, placements en actions aux produits alternatifs que sont l'immobilier et le private equity.

Cette capacité est renforcée par les ressources de la CDG mises à contribution, que ce soit à travers les instances de gouvernance ou sur le plan opérationnel, pour l'élaboration des convictions sous-jacentes aux stratégies d'investissement des fonds de prévoyance.

# CONJONCTURE 2019

## UNE ÉVOLUTION FAVORABLE DES INDICES BOURSIERS DANS UN CONTEXTE DE BAISSÉ DES TAUX OBLIGATAIRES

A l'exception du mois d'août, l'année 2019 a été caractérisée par une stabilité des taux monétaires autour du taux directeur de la Banque Centrale. Celle-ci a en effet poursuivi sa politique monétaire accommodante en accordant aux banques toutes les avances nécessaires pour combler le déficit de liquidité qui a clôturé l'année à environ 65 Milliards MAD.

Sur le compartiment obligataire, la courbe des taux a emprunté une tendance baissière plus prononcée sur le segment moyen et long terme. Une tendance qui explique les performances exceptionnelles observées au niveau des indices obligataires MBI (Moroccan Bonds Index) ayant atteint 11,95% pour le segment long terme.

Le marché boursier a évolué quant à lui dans un contexte plus favorable que celui de l'année 2018, en affichant une performance positive de +7,11%. Il a cependant connu, d'un trimestre à l'autre, des évolutions contrastées, avant d'emprunter enfin d'année une tendance haussière, amorcée par la privatisation de 8% du capital de Maroc Télécom.

# LA CRÉATION DE NOUVEAUX FONDS OPCVM DÉDIÉS AU RCAR

## UNE OUVERTURE CONFIRMÉE SUR LE MARCHÉ DE LA GESTION D'ACTIFS

CDG Prévoyance a clôturé en 2019 le processus de sélection de 5 sociétés de gestion pour la création et la gestion d'OPCVM diversifiés dédiés au RCAR d'une valeur globale de 15 Milliards de Dirhams.

Cette démarche s'inscrit dans le processus de consolidation de la plateforme de gestion de CDG Prévoyance. Une plateforme désormais

renforcée par la mise à contribution de gestionnaires délégués disposant des moyens et des compétences nécessaires pour répondre aux besoins de gestion grandissants des fonds de prévoyance.



# L'investissement en chiffres



Une réserve totale de **148 Milliards MAD**  
(128 Milliards MAD pour le RCAR et 20 Milliards MAD pour la CNRA)



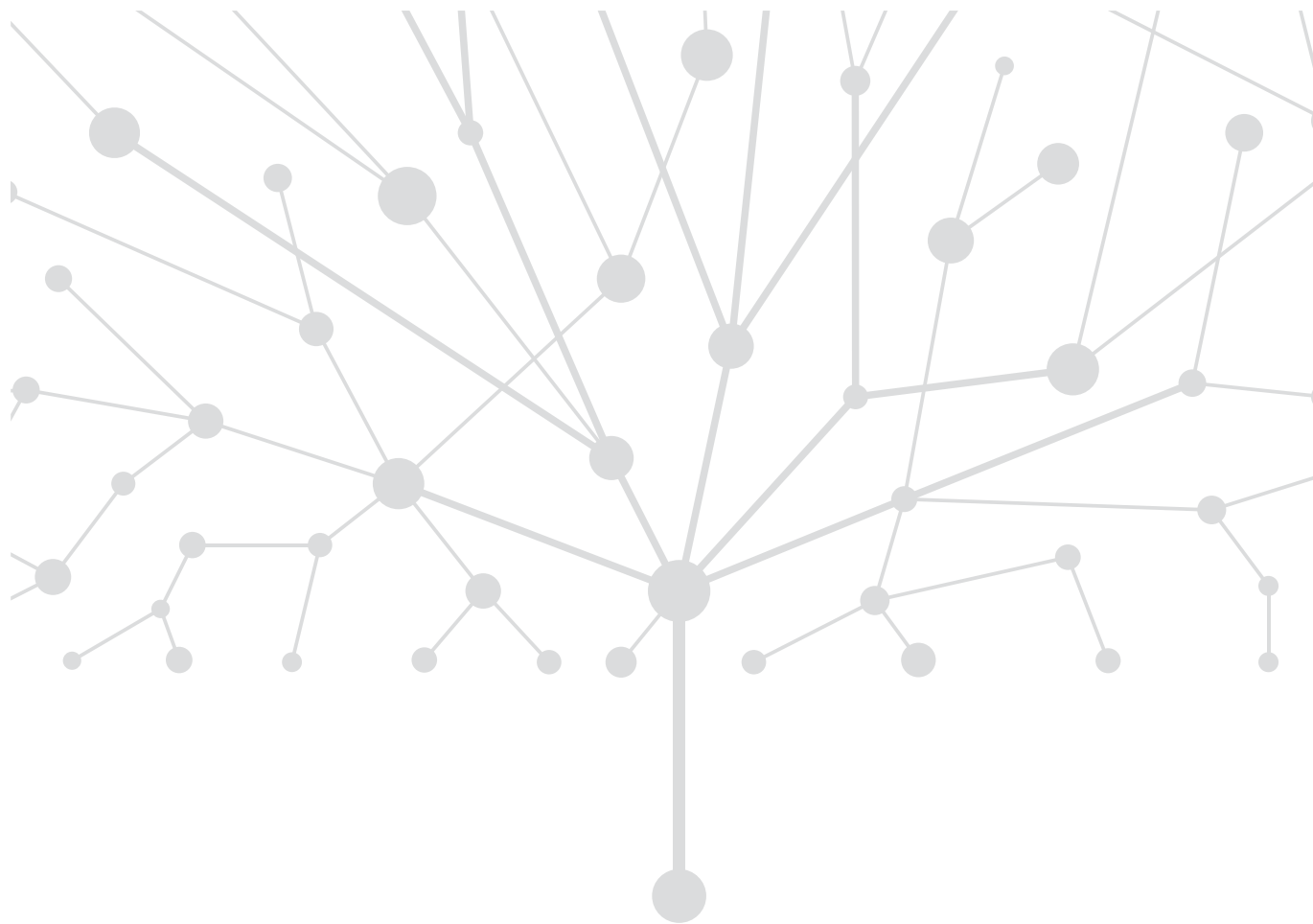
Participation du RCAR à l'opération de privatisation de **MAROC TELECOM** pour un montant global de **2 Milliards MAD**



Lancement et attribution de l'appel d'offres relatif à la **création et la gestion de fonds diversifiés dédiés au RCAR** portant sur un montant de **15 Milliards MAD.**



# RÉALISATIONS DES ORGANISMES GÉRÉS PAR CDG Prévoyance





Caisse Nationale  
de Retraites  
et d'Assurances,  
60 ANS AU SERVICE  
DU CITOYEN

## 1959-2019 : 60 ANNÉES D'ÉPOPÉE

Mettre le citoyen au centre de ses préoccupations, telle a été la mission de la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances depuis ses 60 ans d'existence. Créée le 27 octobre 1959 par la Caisse de Dépôt et de Gestion, la CNRA voit le jour juste après l'indépendance, moment clé de l'histoire du Maroc.

La CNRA opère dans les domaines de la gestion des rentes Accidents du Travail & Maladies Professionnelles et Accidents de la Circulation. Elle propose également des offres de produits de retraite ciblés et gère pour le compte de l'État des Fonds de solidarité dont Daam Al Aramil et Fonds d'Entraide Familiale.

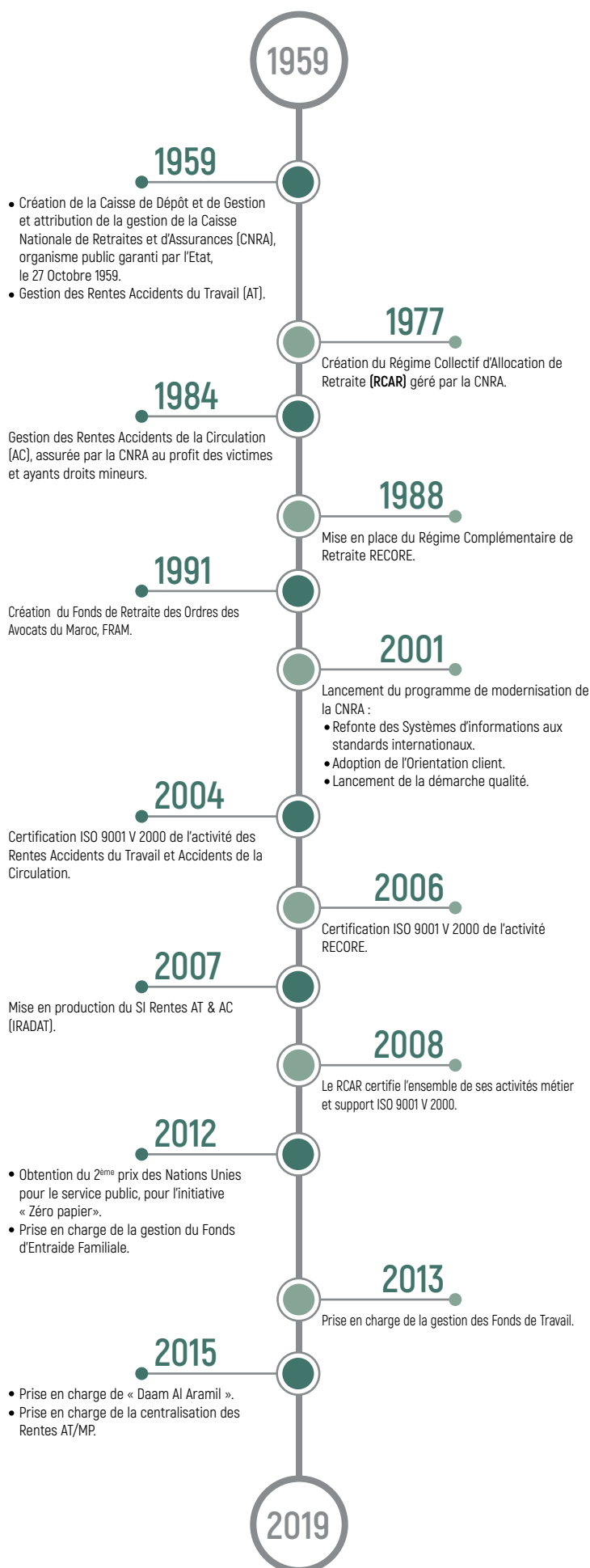
Au cours de ses 60 ans d'existence, la CNRA a toujours orienté ses actions au service du bien-être du citoyen marocain. Elle a fait du développement économique, social et humain du Maroc sa priorité en se basant sur une gestion moderne et efficace des fonds de prévoyance et régimes de retraite.

## NOUVELLE ORIENTATION STRATÉGIQUE POUR PLUS DE PERFORMANCE ET UNE MEILLEURE GESTION DES RÉGIMES ET FONDS GÉRÉS

Ce 60<sup>ème</sup> anniversaire, coïncide avec le déploiement de la nouvelle vision stratégique du Groupe CDG et par la mise en place par la Direction Générale de CDG Prévoyance, d'une feuille de route qui priorise des options stratégiques dont l'objectif est la consolidation du rôle de la CDG en tant qu'acteur de référence dans la gestion des régimes de retraite et fonds de solidarité.

Les orientations stratégiques retenues par la Direction de CDG Prévoyance, ont été déclinées selon des principes directeurs utiles, simples, clairs et en cohérence avec l'écosystème de la prévoyance au Maroc.

Leur réalisation confirme le rôle de CDG Prévoyance en tant que Tiers de Confiance des pouvoirs publics et apporteur de solutions aux enjeux structurants.



# CRÉATION

Dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière, la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) est un établissement public créé par le Dahir N° 1.59.301 du 27 Octobre 1959, tel qu'il a été complété et modifié par le Dahir N° 131.14.1 du 31 juillet 2014, et confié pour gestion à la Caisse de Dépôt et de Gestion.

## CHAMPS D'INTERVENTION

Fonctionnant sous la garantie de l'État, la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) a pour missions :

- La réception des capitaux constitutifs des rentes allouées en réparation des Accidents du Travail (AT) ou des Maladies Professionnelles (MP) et des rentes allouées en réparation des Accidents de la Circulation (AC) ou allouées par décisions judiciaires en réparation d'accidents de droit commun. L'article 2 du Dahir instaure l'obligation à la charge des entreprises d'assurance et de réassurance de verser à la CNRA les capitaux constitutifs des rentes AT & MP.
- L'émission des combinaisons d'assurances ayant pour objet le paiement :
  - des capitaux ou de rentes constitués au moyen de cotisations perçues et capitalisées ;
  - des assurances de rentes immédiates viagères ou temporaires ;
  - des assurances de rentes viagères différées en cas de vie, au moyen de versements uniques ou périodiques, lesquelles peuvent être servies en cas d'invalidité.
- La gestion, sans prise d'engagements financiers :
  - des régimes créés en vertu de législations spécifiques ;
  - de tout autre régime ou prestation, à titre conventionnel.







# la CNRA

en chiffres

## GESTION PROPRE

### DOMAINE FONDS DE SOLIDARITÉ

CAPITAUX CONSTITUTIFS  
ET INDEMNITÉS REÇUES  
**1.021,98 MDH**  
SOIT +6,52%

PRESTATIONS RÉGLÉES  
**427,33 MDH**  
SOIT +21,35%

NOMBRE DES  
BÉNÉFICIAIRES  
**71.755**  
SOIT +7,54%

### DOMAINE RETRAITES

PRIMES & COTISATIONS COLLECTÉES  
**1.063,95 MDH**  
SOIT +39,59%

PRESTATIONS RÉGLÉES  
**896,50 MDH**  
SOIT +5,82%

## GESTION POUR COMPTE DE TIERS

PRESTATIONS RÉGLÉES  
**1.354,52 MDH**  
SOIT +29,21%

NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES  
**226.949**  
SOIT +8,87%

# GESTION PROPRE

## DOMAINE FONDS DE SOLIDARITÉ

# ACCIDENTS DU TRAVAIL

La CNRA, conformément au décret 1-60-223, prend en charge depuis sa création :

- les dossiers Accident du Travail sous la responsabilité des employeurs non assurés ou des compagnies d'assurance à la place des employeurs assurés ;
- les dossiers Maladies Professionnelles sous la responsabilité des compagnies d'assurances à la place des employeurs assurés ;
- les dossiers accidents des élèves scolarisés sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES  
**+9,12%**

CAPITAUX CONSTITUTIFS  
**+7,80%**

PRESTATIONS RÉGLÉES  
**+28,61%**

PROVISIONS MATHÉMATIQUES  
**+21,15%**

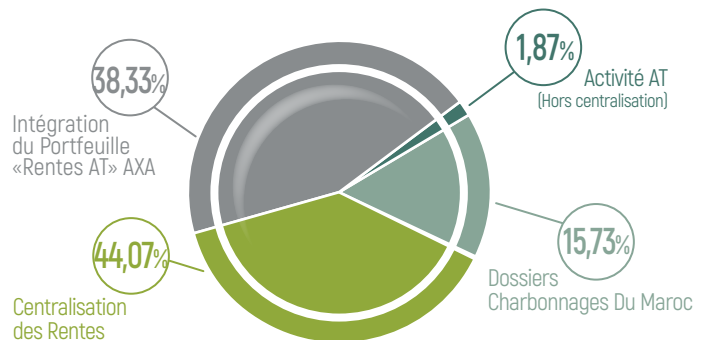


## HAUSSE DE 7,80% DES CAPITAUX CONSTITUTIFS

L'année 2019 a été marquée par une hausse du nombre des dossiers de 6,57% en comparaison avec l'année 2018, passant de 8.332 en 2018 à 8.879 en 2019. Cette hausse est expliquée par l'augmentation du nombre des dossiers reçus par la CNRA dans le cadre de la centralisation des rentes dont le nombre a enregistré une hausse de 1.253 soit 47,11% du nombre total des dossiers reçus.

Les capitaux constitutifs des rentes AT reçus par la CNRA se sont élevés à 878,77 MDH, contre 815,22 MDH en 2018, en hausse de 7,80%.

Concernant les employeurs non assurés, la CNRA a reçu, en 2019, un montant de capitaux constitutifs de 1,25 MDH pour 12 dossiers, contre 1,3 MDH pour 11 dossiers en 2018.



RÉPARTITION DES DOSSIERS REÇUS AT



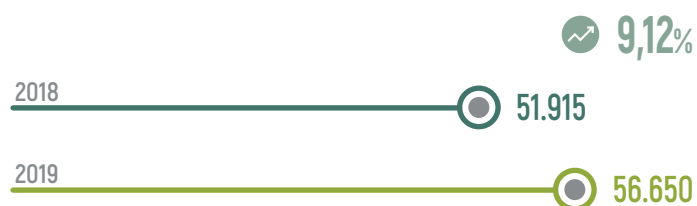
ÉVOLUTION DES DOSSIERS DES RENTES AT & DES CAPITAUX CONSTITUTIFS

## HAUSSE DE 9,12% DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

La population des bénéficiaires de rentes Accidents du Travail s'établit à 56.650 contre 51.915 en 2018, en hausse de 9,12%.

A l'instar des années précédentes, la population des bénéficiaires des rentes AT reste constituée majoritairement des victimes qui représentent 72%, avec un nombre total de 40.743.

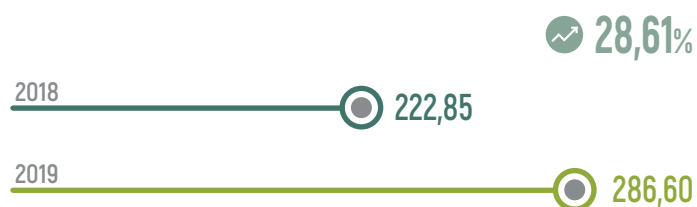
Par ailleurs, l'âge moyen des bénéficiaires se situe à 61 ans pour les victimes, 63 ans pour les conjoints, 75 ans pour les ascendants et 13 ans pour les orphelins.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES

## HAUSSE DE 28,61% DES PRESTATIONS RÉGLÉES

En 2019, le montant des prestations réglées, s'élève à 286,60 MDH contre 222,85 MDH un an auparavant, en hausse de 28,61%.



ÉVOLUTION DES PRESTATIONS RÉGLÉES (EN MDH)

## HAUSSE DE 21,15% DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Les provisions mathématiques correspondantes aux rentes gérées ont atteint un montant de 3.771,91 MDH à fin 2019 contre 3.113,37 MDH en 2018, en hausse de 21,15%.



ÉVOLUTION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES (EN MDH)

# ACCIDENTS DE LA CIRCULATION



La Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) assure la gestion des Rentes Accidents de la Circulation, au profit des victimes et ayants droit mineurs, et ce, en application du dahir portant loi N° 1-84-177 du 02 Octobre 1984 relatif à l'indemnisation des victimes d'accidents causés par des véhicules terrestres à moteur, en contrepartie de la réception auprès des assureurs du montant de l'indemnisation allouée aux victimes et ayants droit mineurs.

Pour les victimes mineures, cette indemnisation est payable partiellement sous forme de rente jusqu'à leur majorité, et le reliquat leur est réglé sous forme de capital à l'atteinte de cet âge. S'agissant des ayants droit mineurs, la totalité de l'indemnité est servie sous forme de rente.

**NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES**  
**+1,98%**

**INDEMNITÉS REÇUES**  
**-0,69%**

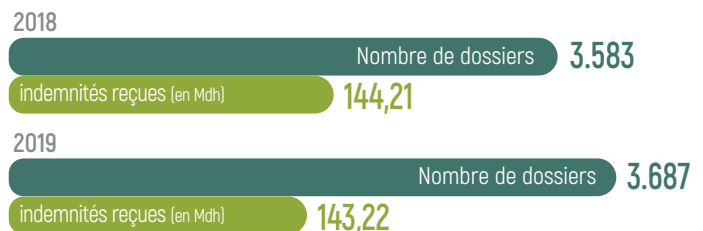
**PRESTATIONS RÉGLÉES**  
**+8,85%**

**PROVISIONS MATHÉMATIQUES**  
**+2,59%**



## BAISSE DE 0,69% DES INDEMNITÉS REÇUES

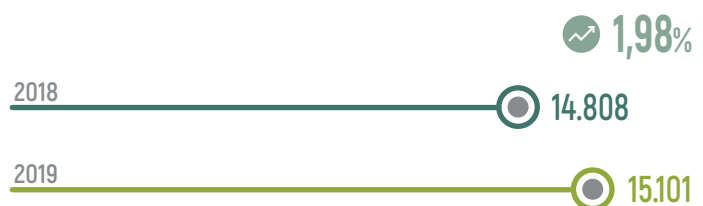
En 2019, la CNRA a reçu 3.687 dossiers Accidents de la Circulation contre 3.583 dossiers en 2018, en hausse de 2,90%. Le montant global des indemnités reçues a atteint 143,22 MDH contre 144,21 MDH un an auparavant, soit une baisse de 0,69%.



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS RENTES AC & DES INDEMNITÉS REÇUES

## HAUSSE DE 1,98% DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

Le nombre de crédictiers de Rentes AC (constitué des victimes mineures et des ayants droit mineurs) est passé de 14.808 en 2018 à 15.101 en 2019, en hausse de 1,98%. Les ayants droit mineurs, au nombre de 10.596, constituent la principale population bénéficiaire, soit 70,17%.



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES

## HAUSSE DE 8,85% DES PRESTATIONS RÉGLÉES

En 2019, le montant des prestations réglées s'élève à 140,67 MDH contre 129,24 MDH un an auparavant, en hausse de 8,85%.

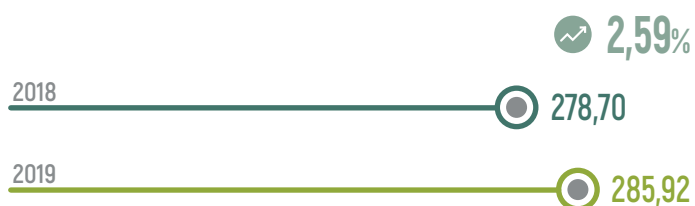


ÉVOLUTION DES PRESTATIONS RÉGLÉES (EN MDH)

## HAUSSE DE 2,59% DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Le montant des provisions mathématiques de Rentes AC, constitué au 31 décembre 2019, s'élève à 285,92 MDH contre 278,70 MDH en 2018, en hausse de 2,59%.

Le montant des indemnités capitalisées, au profit des victimes mineures jusqu'à leur majorité, s'établit à 101,06 MDH contre 94,06 MDH par rapport à l'exercice 2018, en hausse de 7,44%.



ÉVOLUTION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES



# GESTION PROPRE

## DOMAINE RETRAITES

### RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE : RECORE

RECORE est un Régime de Retraite Complémentaire par capitalisation collective, à affiliation facultative offrant des avantages multiples. Il se distingue par son but non lucratif, les bénéfices réalisés dans la gestion financière, technique et administrative sont distribués, dans leur totalité, au profit des affiliés, sous forme de revalorisation.

Conçu et commercialisé par la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) depuis 1988, RECORE est considéré comme l'un des principaux régimes de retraite complémentaire garantissant un complément de revenu à l'âge de la retraite.

**NOMBRE DES ACTIFS COTISANTS**  
**+9,33%**

**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
**+26,94%**

**PRESTATIONS RÉGLÉES**  
**+4,70%**

**PROVISIONS MATHÉMATIQUES**  
**+13,79%**



### HAUSSE DE 9,33% DU NOMBRE DES ACTIFS COTISANTS

L'année 2019 a enregistré l'affiliation au régime de 5.728 personnes, portant le nombre total d'affiliés cotisants à RECORE à 65.142 contre 59.581, en hausse de 9,33% par rapport à 2018.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ACTIFS COTISANTS

### HAUSSE DE 26,94% DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2019, le régime RECORE a procédé à la collecte des cotisations d'affiliation et de validation d'un montant de 1.048,78 MDH contre 826,22 MDH en 2018, en hausse de 26,94%.



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES RECORE (EN MDH)

## HAUSSE DE 4,70% DES PRESTATIONS SERVIES

4.105 nouveaux dossiers ont été liquidés en 2019 contre 3.776 dossiers un an auparavant, soit une hausse de 8,71%. Ces nouveaux dossiers se ventilent comme suit :

- Avances sur contrat RECORE : 1.030
- Option capital : 2.160
- Rachat des cotisations : 751
- Capital décès : 35
- Pensions : 123
- Réversion : 6

En 2019, le nombre total de pensions nouvellement liquidées s'est élevé à 123 dont 87 pensions retraite, 24 pensions décès, 8 pensions réversion et 4 pensions d'invalidité.

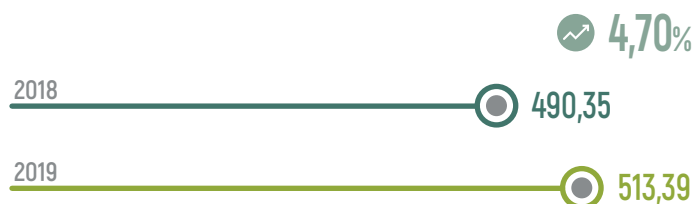
Compte non tenu des avances sur contrat, le montant des prestations réglées au cours de l'année 2019, a atteint 513,39 MDH contre 490,35 MDH en 2018, en hausse de 4,70%.

## HAUSSE DE 13,79% DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Le montant des provisions constituées, couvrant les droits des assurés, s'établit à 5.734,39 MDH contre 5.039,42 MDH en 2018, soit une hausse de 13,79%.

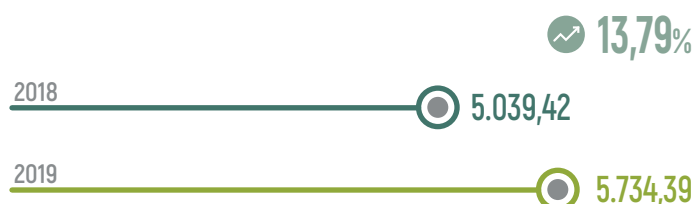
### VALEURS DU POINT RECORE

Après accord du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, la CNRA a procédé au maintien des valeurs d'acquisition et de service du point relatives au régime RECORE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, respectivement à **2,1089 DH** et **0,2072 DH**.



### ÉVOLUTION DES PRESTATIONS (EN MDH)

\*Compte non tenu des avances sur contrat



### ÉVOLUTION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES (EN MDH)

## ADDAMANE AL HIRAFI

Au titre de l'année 2019, la quote-part de la CNRA dans les primes et cotisations collectées par le système Addamane Al Hirafi se chiffre à 0,32 MDH contre 0,35 MDH, en baisse de 7,73%.

Au niveau des prestations, le montant total réglé s'élève à 0,90 MDH. Le montant des provisions constituées, couvrant les droits des assurés, s'établit en 2019 à 43,35 MDH contre 43,04 MDH en 2018.

# FONDS DE RETRAITE DES AVOCATS DU MAROC : FRAM

En 1991, la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) a mis en place le Fonds de Retraite des Avocats du Maroc (FRAM).

Ce régime assure aux avocats titulaires et stagiaires des prestations de retraite à partir de 60 ans d'âge, des prestations en cas d'invalidité et une pension aux ayants droit en cas de décès.

FRAM se caractérise par la diversité de ses ressources de financement constituées essentiellement des intérêts servis par la CDG sur le compte global des avocats, des cotisations individuelles des avocats au titre de l'affiliation et de la validation et d'autres ressources pouvant être arrêtées par les différents barreaux.

NOMBRE D'IMMATRICULÉS  
**+0,55%**

CHIFFRE D'AFFAIRES  
**+3,87%**

PRESTATIONS RÉGLÉES  
**+6,01%**

PROVISIONS MATHÉMATIQUES  
**+4,01%**



## HAUSSE DE 0,55% DU NOMBRE DES AVOCATS IMMATRICULÉS

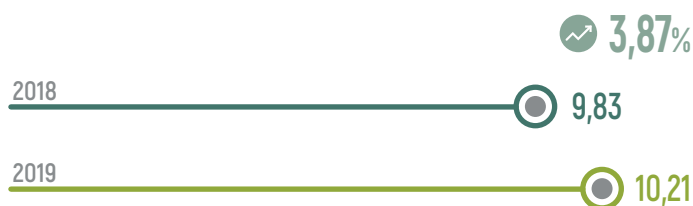
33 avocats se sont affiliés au FRAM en 2019, portant le nombre total des personnes immatriculées au Fonds depuis son entrée en vigueur, à 6.059 avocats contre 6.026 en 2018, soit une hausse de 0,55%.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES AVOCATS IMMATRICULÉS AU FRAM

## HAUSSE DE 3,87% DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les sommes recouvrées s'établissent à 10,21 MDH en 2019 contre 9,83 MDH en 2018, en hausse de 3,87%.



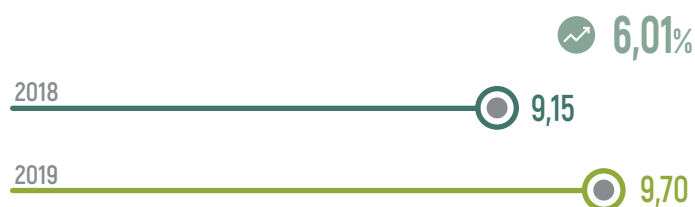
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES FRAM (EN MDH)



## HAUSSE DE 6,01% DES PRESTATIONS SERVIES

La CNRA a procédé à la liquidation de 118 nouveaux dossiers au profit des bénéficiaires du FRAM dont 101 pensions de retraite, 12 pensions de décès et 5 pécules.

Le nombre total des pensions liquidées jusqu'à fin 2019 est porté ainsi à 1.083, pour un total de prestations payées de 9,70 MDH contre 9,15 MDH en 2018, enregistrant une hausse de 6,01%.



ÉVOLUTION DES PRESTATIONS SERVIES (EN MDH)

## HAUSSE DE 4,01% DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Le montant des provisions constituées, couvrant les droits des assurés, s'établit à 368,94 MDH contre 354,70 MDH en 2018, soit une hausse de 4,01%.



ÉVOLUTION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES (EN MDH)

### VALEURS DU POINT FRAM

Après accord du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, la CNRA a procédé, au maintien des valeurs d'acquisition et de service des points relatives au régime FRAM, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, respectivement à **1,9210 DH** et **0,1784 DH**.

## AUTRES PRODUITS DE RETRAITES

La CNRA a procédé, en décembre 2012, à la prise en charge des prestations de la Caisse Interne de Retraite de l'Office Chérifien des Phosphates, non transférées au RCAR, à savoir :

- La pension fixe au profit des actifs ;
- Les majorations pour charge de famille au profit des actifs ;
- La pension fixe au profit des pensionnés ;
- Les majorations pour charge de famille au profit des pensionnés.

Le montant total des prestations réglées en 2019 s'élève à 349,75 MDH contre 331,63 MDH, un an auparavant, en hausse de 5,46%, servies au profit de 38.254 bénéficiaires. En contrepartie des engagements pris, la CNRA a constitué à fin 2019, une provision technique d'un montant de 7.314,38 MDH contre 7.271,20 MDH en 2018, en hausse de 0,59%.

La CNRA a aussi procédé, en 2019, au paiement des rentes figées de quelques organismes publics d'un montant total de 7,39 MDH au profit de 166 bénéficiaires. Le montant des provisions mathématiques constituées s'élève à 191,02 MDH contre 206,94 MDH en 2018, en baisse de 7,69%.

# GESTION POUR COMPTE DE TIERS

## DOMAINE FONDS DE SOLIDARITÉ

### RENTES AT

Dans le cadre de la convention passée entre SAHAM ASSURANCE et la CNRA, en date du 11 avril 1988, cette dernière gère un portefeuille de rentes AT pour le compte de cette Compagnie.

Au cours de l'exercice 2019, le montant des prestations émises s'élève à 8,79 MDH en faveur de 3.255 bénéficiaires, dont 8,54 MDH payé.

Quant au montant total des charges supportées par cette gestion, il s'élève à 117,3 KDH (HT).

### GESTION DU CONTENTIEUX DES CHARBONNAGES DU MAROC

Suite à la décision de la liquidation des CDM, une convention a été conclue en date du 28/05/2004 liant le Ministère Chargé des Finances, le Ministère Chargé de l'Énergie et des Mines, l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) et la CNRA, et ce, afin de préserver et garantir les droits des ex-employés CDM, victimes d'Accidents du Travail et/ou de Maladies Professionnelles.

En plus de la gestion des rentes relatives aux victimes des accidents du travail et de maladies professionnelles, la CNRA assure le suivi des procédures judiciaires au niveau du Tribunal de Première Instance (TPI) et de la Cour d'Appel (CA) d'Oujda.

La CNRA a procédé au paiement d'arrérages de 6,57 MDH au profit de 1.207 bénéficiaires.

Pour la gestion administrative de ce fonds, la CNRA a supporté, en 2019, un montant total de charges de 2,59 MDH (HT).

### GESTION DU FONDS D'ENTRAIDE FAMILIALE

Durant l'année 2019, la CNRA a pris en charge plus de 7.900 nouveaux dossiers correspondant à 13.558 enfants bénéficiaires. S'agissant des avances payées à fin 2019, elles se sont élevées

à 90,88 MDH contre 68,90 MDH en 2018, et ce au profit de 25.940 bénéficiaires ce qui correspond à 15.176 dossiers.

Pour la gestion administrative de ce fonds, la CNRA a supporté, en 2019, un montant total de charges de 2,55 MDH (HT).

### GESTION DES FONDS DU TRAVAIL

La CNRA a pris en charge, à partir du 1er juillet 2013, la gestion des Fonds du Travail : Fonds de Majoration des Rentes, Fonds de Solidarité des Employeurs et Fonds de Garantie.

Durant l'année 2019, la CNRA a pris en charge 1.930 dossiers et a procédé au paiement d'un montant de 495,25 MDH contre 237,77 MDH en 2018, soit une hausse de 108,29%, au profit de 38.677 bénéficiaires contre 39.281 en 2018. Cette hausse s'explique, principalement, par le paiement des rappels de la nouvelle Majoration des Rentes 2013 pour un montant total de 267 MDH.

Pour la gestion administrative de ces fonds, la CNRA a supporté, en 2019, un montant total de charges de 12,25 MDH (HT).

### AIDE AUX VEUVES (DAAM AL ARAMIL)

En vertu de la convention passée entre l'État et la CNRA, cette dernière s'est vue confier la gestion et le paiement de l'aide directe au profit des veuves en situation de précarité ayant des enfants mineurs à charge.

Au 31/12/2019, la CNRA a pris en charge 10.225 dossiers correspondant à 19.074 orphelins. Durant cette année, le montant des aides payées a atteint 611,65 MDH contre 578,94 MDH en 2018, en hausse de 5,65%. Le nombre d'orphelins correspondant est passé de 141.844 en 2018 à 155.409 en 2019, soit une hausse de 9,56%.

Pour la gestion administrative de cette prestation, la CNRA a supporté, en 2019, un montant total de charges de 6,13 MDH (HT).

# DOMAINE RETRAITES

## CRAC : CAISSE DE RETRAITE DES AVOCATS DE CASABLANCA

Au terme de l'exercice 2019, il a été procédé à l'immatriculation de 39 avocats portant ainsi le nombre total des avocats affiliés à la CRAC à 3.858.

Les recouvrements de l'exercice 2019 s'élèvent à 6,02 MDH contre 0,25 MDH en 2018. Cette augmentation s'explique principalement par les intérêts servis par la CDG de l'ordre de 4,6 MDH et par le versement par le barreau d'un montant exceptionnel de 1 MDH.

Au niveau des prestations, 57 dossiers de pension ont été liquidés au cours de cet exercice, dont 43 pensions de retraite, 12 pensions de décès et 2 pécules.



### ÉVOLUTION DES RECOUVREMENTS & PRESTATIONS (EN MDH)

Les arrérages de pensions réglés au cours de l'exercice 2019 ont atteint 12,45 MDH contre 12,14 MDH en 2018.

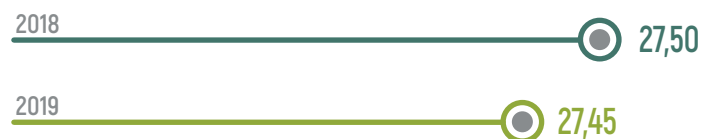
En contrepartie des services rendus, le montant total des charges supportées par cette gestion, s'élève à 0,78 MDH (HT).

## RRMCR : RÉGIME DE RETRAITE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Au 31 décembre 2019, le montant des cotisations et contributions reçues s'élève à 27,45 MDH contre 27,50 MDH en 2018.

Du fait de l'épuisement des réserves de ce régime, les prestations y afférentes sont suspendues.

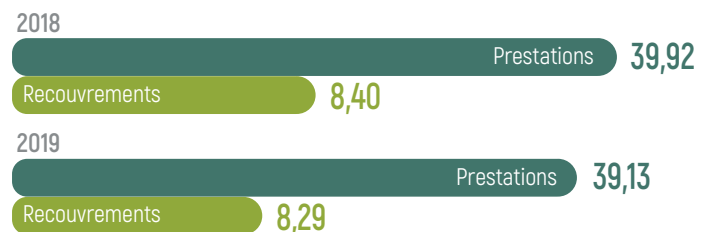
En contrepartie des services rendus, le montant total de charges supportées par cette gestion s'élève à 0,55 MDH (HT).



### ÉVOLUTION DES RECOUVREMENTS DU RRMCR (EN MDH)

## RRMCC : RÉGIME DE RETRAITE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES CONSEILLERS

Au 31 décembre 2019, le montant des cotisations et contributions reçues s'élève à 8,29 MDH, contre 8,40 MDH en 2018. Les pensions payées en 2019 se chiffrent à 39,13 MDH, contre 39,92 MDH en 2018, réglées au profit de 355 bénéficiaires. En contrepartie des services rendus, le montant total de charges supportées par cette gestion s'élève à 0,55 MDH (HT).



### ÉVOLUTION DES RECOUVREMENTS & PRESTATIONS DU RRMCC (EN MDH)

## AUTRE PRODUIT GÉRÉ

En vertu de l'accord conclu entre la CNRA et REDAL, relatif à la gestion pour compte des droits des pensionnés non transférés au RCAR, annexé à la convention du 7 janvier 2014 entre REDAL, l'Autorité Délégante et la Caisse de Dépôt et de Gestion, la CNRA a pris en charge :

- le paiement, pour le compte de REDAL, des prestations de retraite, d'invalidité et de réversion ainsi que des allocations familiales au profit des pensionnés ;
- la gestion, pour le compte de REDAL, de certaines opérations de gestion.

En 2019, la CNRA a procédé au paiement d'un montant de 89,35 MDH au profit de 1.106 bénéficiaires.

En contrepartie des services rendus, le montant total de charges supportées par cette gestion s'élève à 0,44 MDH (HT).



# PERFORMANCES FINANCIÈRES



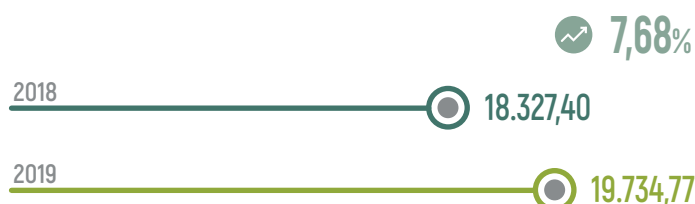
Total Bilan  
**19.734,77 MDH**  
soit +7,68%

RÉSULTAT  
**103,68 MDH**  
soit +251,46%



## BILAN

Au 31 décembre 2019, le total bilan de la CNRA a atteint 19.734,77 MDH contre 18.327,40 MDH en 2018, soit une augmentation de 7,68%.



ÉVOLUTION DU TOTAL BILAN DE LA CNRA (EN MDH)

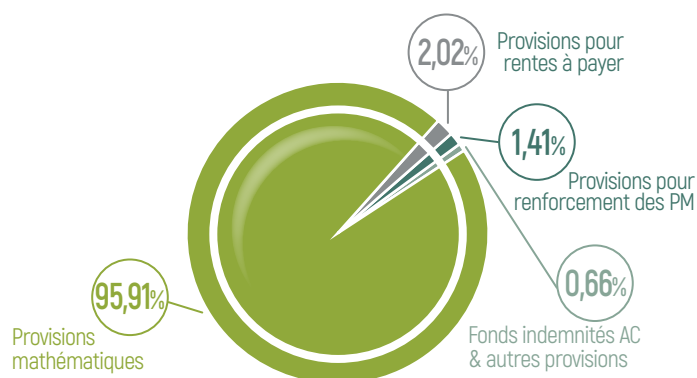
## PASSIF

Le **Financement Permanent**, qui représente 98,15% du passif en 2019, est ventilé comme suit :

**Les capitaux propres**, constitués du report à nouveau et du résultat net de l'exercice, s'élèvent à 824,09 MDH contre 720,40 MDH, en hausse de 14,39%.

**Les provisions et réserves**, qui constituent les engagements actuariels de la CNRA envers ses assurés, ont atteint un montant de 18.545,97 MDH contre 17.109,95 MDH un an auparavant, soit une hausse de 8,39%. Cette hausse est imputée à l'augmentation de la provision mathématique des Rentes AT (Effet Centralisation et encaissement du coût de transfert du deuxième lot du portefeuille de Rentes AT d'AXA Assurances) et du produit RECORE. Ces provisions, qui représentent 93,98% du total bilan, sont constituées de :

- Provisions mathématiques : 17.787,57 MDH
- Provisions pour rentes à payer : 374,27 MDH
- Provisions pour renforcement des PM : 261,72 MDH
- Fonds indemnités AC et autres provisions : 122,40 MDH



RÉPARTITION DES PROVISIONS & RESERVES

Le **passif circulant**, qui s'élève à 364,72 MDH contre 497,05 MDH en 2018, est constitué essentiellement des dettes du passif circulant qui s'élèvent à 364,21 MDH contre 496,53 MDH en 2018, en baisse de 26,65%.

## ACTIF

L'Actif Immobilisé représente 91,54% du total actif et est constitué des :

- Immobilisations incorporelles : 8,36 MDH ;
- Immobilisations corporelles : 93,17 MDH ;
- Les immobilisations financières (autres que les placements) sont passées de 11,72 MDH en 2018 à 10,96 MDH en 2019, en baisse de 6,45%. Ces immobilisations sont constituées essentiellement de prêts accordés au personnel ;
- Les placements, en hausse de 10,62% par rapport à l'exercice précédent, se chiffrent à 17.952,56 MDH et

constituent 90,97% du total de l'actif. Ces emplois sont représentés, en majorité, d'obligations, bons et titres de créances négociables. Le portefeuille de la CIR OCP, avec un montant de 8.195,24 MDH, représente 45,65%.

L'Actif Circulant (hors trésorerie) s'élève à 759,06 MDH contre 651,03 MDH en 2018. Il est constitué, principalement, de créances et des comptes de régularisation-actif, pour des montants respectifs de 219,81 MDH et 519,21 MDH.

Au 31 décembre 2019, la Trésorerie-Actif a atteint 910,65 MDH contre 1.337,41 MDH en 2018, en baisse de 31,91%.

## COMPTE DES PRODUITS ET CHARGES

Le total des produits de la CNRA a atteint, en 2019, un montant de 2.990,67 MDH contre 2.468,87 MDH un an auparavant, soit une hausse de 21,14%. Quant au total des charges, il est passé de 2.439,37 MDH en 2018 à 2.886,99 MDH en 2019, enregistrant une hausse de 18,35%.

	2019	2018
<b>PRODUITS (en MDH)</b>	<b>2.990,67</b>	2 468,87
Cotisations, primes et capitaux constitutifs	2 085,94	1 721,62
Produits de placements	876,53	709,22
Revenus de placements	689,55	656,10
Intérêts des dépôts et autres produits de placement	35,71	36,77
Profits sur réalisation valeurs placements	151,62	13,22
Décote	-0,35	3,13
Autres produits	28,20	38,03
<b>CHARGES (en MDH)</b>	<b>2 886,99</b>	2 439,37
Prestations réglées	1 323,83	1 199,35
Dotations des Provisions Techniques	1 429,02	1 058,70
Frais Généraux	105,40	107,14
Charges de placements	28,10	72,98
Charges d'intérêts	2,43	2,83
Pertes sur réalisation des Placements	2,17	7,06
Frais de Gestion des placements	19,63	16,65
Autres charges de placements	1,06	27,58
Amortissement surcote	2,81	18,86
Charges non techniques non courantes	0,64	1,20
<b>RÉSULTAT</b>	<b>103,68</b>	29,50

Le résultat de l'exercice 2019 s'est soldé par un excédent d'un montant de 103,68 MDH, contre 29,50 MDH en 2018, soit une hausse de 251,46% ou 74,18 MDH : les charges ont enregistré une augmentation de 447,63 MDH alors que les produits ont augmenté de 521,81 MDH.

# BILAN SYNTHÉTISÉ

## AU 31/12/2019

<b>ACTIF (en MDH)</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>18 065,06</b>	<b>16 338,96</b>
Immobilisations en non valeurs	-	0,9
Immobilisations incorporelles	8,36	7,44
Immobilisations corporelles	93,17	89,3
Immobilisations financières (autres que placements)	10,96	11,72
Placements	17 952,56	16 229,61
<b>Actif circulant (hors trésorerie)</b>	<b>759,06</b>	<b>651,03</b>
Créances de l'actif circulant	759,06	651,03
<b>Trésorerie Actif</b>	<b>910,65</b>	<b>1 337,41</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>19 734,77</b>	<b>18 327,40</b>

<b>PASSIF (en MDH)</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Financement permanent</b>	<b>19 370,06</b>	<b>17 830,35</b>
Capitaux propres	824,09	720,4
Provisions et réserves	18 545,97	17 109,95
<b>Passif circulant</b>	<b>364,72</b>	<b>497,05</b>
Dettes du passif circulant	364,21	496,53
Provisions pour risques et charges	0,51	0,51
<b>Trésorerie Passif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>19 734,77</b>	<b>18 327,40</b>

# GESTION FINANCIÈRE

## SITUATION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ

A fin 2019, les portefeuilles CNRA Comptes Propres affichent un encours de 19,9 Mrds DH en augmentation par rapport à fin 2018 de 2,2 Mrds DH. Cette évolution est expliquée par un résultat marché positif de 1,3 Mrds DH et par des montants injectés de l'ordre de 909 MDH.

Les achats opérés sur les portefeuilles CNRA Compte Propres ont concerné le segment Moyen long terme en adossement au benchmark des portefeuilles. Ces achats ont été optimisés sur toute l'année selon la profondeur du marché sur ce segment. Les portefeuilles affichent en consolidé une durée de 8,66 pour un rendement actuariel de 2,82%.

## PERFORMANCE

La performance nette des portefeuilles CNRA Comptes Propres s'élève à +9,12% à fin 2019, impactée positivement par la baisse des taux d'intérêt sur le segment long terme.

Actif CNRA CP déc 2019  19.857

Plus value marché  1.303,46

Frais de gestion prélevés  14

Mouvement client  909

Actif CNRA CP déc 2018  17.631

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF DU PORTEFEUILLE CNRA CP CONSOLIDÉ

Performance CNRA CP  9,12%

Effet coupon  2,89%

Effet marché  6,3%

### PERFORMANCE CNRA CP







# Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR)

# CRÉATION

Le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) est une institution publique de prévoyance sociale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créée par le Dahir portant Loi n° 1-77-216 du 4 octobre 1977 et gérée par la CNRA elle-même gérée par la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

Constitué d'un Régime Général et d'un Régime Complémentaire, le RCAR a pour objet de garantir des droits personnels au profit de l'affilié ou ses ayants-cause, au titre des risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Les principaux droits garantis par le RCAR sont :

- La pension de retraite, d'invalidité ou de décès ;
- Le pécule ;
- Les allocations familiales.

# CHAMPS D'APPLICATION

Le Régime Général est le régime de base du personnel relevant du champ d'application du RCAR. Il s'applique au personnel contractuel de droit commun, temporaire, journalier et occasionnel de l'État et des Collectivités Locales, au personnel soumis au contrôle financier prévu par le Dahir N° 1-59-271 du 17 Chaoual 1379 (14 avril 1960) organisant le contrôle financier de l'État sur les offices, ainsi que les sociétés et organismes bénéficiant du concours financier de l'État ou des collectivités.

Le Régime Complémentaire, quant à lui, est un régime conventionnel. Sont soumis obligatoirement à ce régime les affiliés au Régime Général justifiant d'un salaire supérieur au plafond des salaires fixé annuellement par le RCAR et dont l'employeur est signataire de la convention d'adhésion à ce Régime.

# PARAMÈTRES DU RÉGIME

## SALAIRE PLAFOND

Le salaire moyen du régime a connu, en 2019, une hausse de **2,78%**. Le salaire plafond du Régime est porté, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, à **18.500 DH** par mois contre 18.000 DH un an auparavant, soit une hausse en valeur de 500 DH.

## REVALORISATION DES PENSIONS

Les pensions servies par le RCAR durant l'exercice 2019 ont bénéficié d'une revalorisation au taux de **2,78%** contre 2,86% l'année précédente.

## FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

En 2019, le RCAR a enregistré un montant de frais généraux s'élevant à 84,54 MDH contre 84,23 MdH, un an auparavant, soit à une légère hausse de 0,37%. En ce qui concerne les frais facturés au titre de la prestation de gestion financière, ils ont connu une baisse de 28,7% en passant de 107,5 Mdh en 2018 à 76,6 Mdh en 2019. Cette baisse est expliquée par la réajustement tarifaire ayant concerné aussi bien les frais fixes que variables.

Le ratio TER (Total expense ratio : total frais de gestion / réserve valorisée) a ainsi connu une baisse de 3,5 points en passant de 0,161% à 0,126%, traduisant l'effort d'optimisation du coût global de la gestion du RCAR.

# RÉGIME GÉNÉRAL



EMPLOYEURS ADHÉRENTS  
3.454

BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS  
133.448

AFFILIÉS  
509.617

RECOUVREMENTS  
3.653,62 MDH\*

PENSIONS ALLOUÉES  
6.339,25 MDH

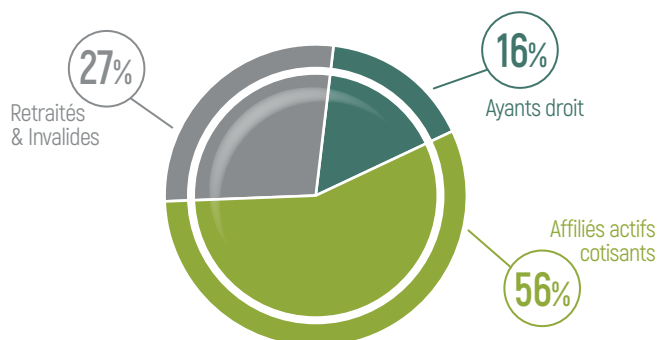
\* Hors intégration des CIR



## POPULATION DU RÉGIME

Au 31/12/2019, le Régime Général du RCAR compte 643.065 participants, répartis comme suit :

- 509.617 Affiliés dont 172.884 actifs cotisants ;
- 84.101 retraités et invalides ;
- 49.347 ayants droit.

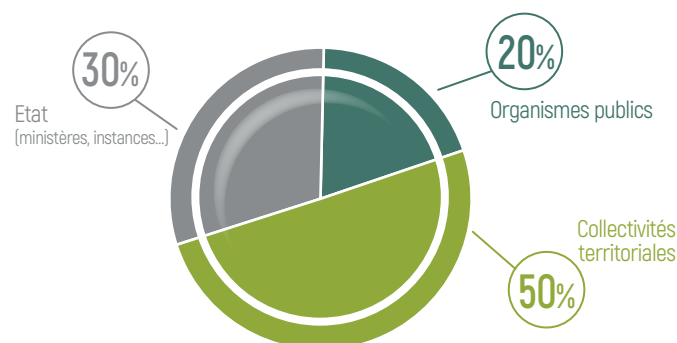


RÉPARTITION DE LA POPULATION DU RÉGIME

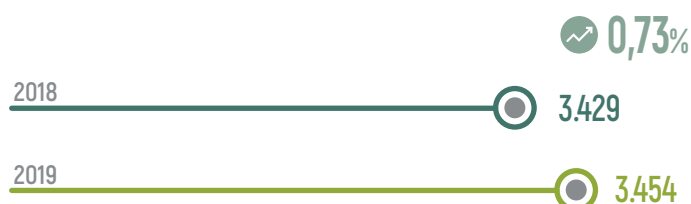
## EMPLOYEURS ADHÉRENTS

Au 31 décembre 2019, le nombre d'institutions adhérentes au Régime, se chiffre à 3454, contre 3429 en 2018, en hausse de 0,73% :

- Collectivités territoriales : 1.719
- État (ministères, instances...) : 1.046
- Organismes publics : 689



RÉPARTITION DES INSTITUTIONS ADHÉRENTES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES INSTITUTIONS ADHÉRENTES

## AFFILIÉS ACTIFS COTISANTS

Au 31 décembre 2019, l'effectif des affiliés actifs cotisants se chiffre à 172.884 contre 153.718 en 2018, soit une hausse de 12,47%. Cette augmentation est expliquée principalement du fait du nombre important de recrutements au niveau des Académies Régionales d'Éducation et de Formation (AREF).

## RECOUVREMENTS

Hors « abattements » et révisions des Caisses Internes de Retraite (CIR), le régime a procédé en 2019 au recouvrement de cotisations et contributions pour un montant de 3.653,62 MDH contre 3.327,25 MDH une année auparavant, en hausse de 9,81%. Cette évolution est expliquée par l'affiliation de 28.622 nouveaux affiliés dont 19.683 relèvent des AREF.

## BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS

En 2019, le nombre de nouvelles liquidations de pensions se chiffre à 7.217 contre 6.603 en 2018, en augmentation de 9,30%, ventilé comme suit :

- Retraités : 4.534
- Invalides : 31
- Conjointes : 1.830
- Orphelins (non invalides) : 737
- Orphelins invalides : 85

Compte tenu de ces nouvelles liquidations, le nombre total des bénéficiaires de pensions s'élève à 133.448 contre 129.563 en 2018, en hausse de 3,00%.

## PRESTATIONS

En 2019, le montant des pensions allouées au profit des bénéficiaires du Régime Général a atteint 6.339,25 MDH contre 5.930,60 MDH, un an auparavant, en hausse de 6,89%. Quant au montant effectivement payé, il est de 6.277,89 MDH, soit 99% du montant alloué. Les provisions mathématiques, compte tenu d'un taux d'indexation de 2,78%, atteignent un montant de 70.461,52 MDH contre 66.580,17 MDH en 2018, en hausse de 5,83%.

12,47%



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES AFFILIÉS ACTIFS COTISANTS

9,81%

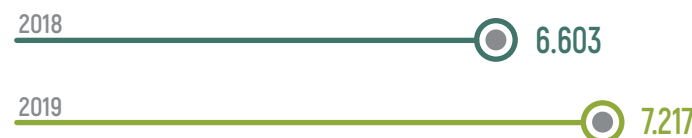


ÉVOLUTION DES RECOUVREMENTS (EN MDH)



RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS PAR CATÉGORIE

9,30%



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES NOUVELLES PENSIONS LIQUIDÉES

6,89%



ÉVOLUTION DU MONTANT DES PENSIONS ALLOUÉES (EN MDH)

# RÉGIME COMPLÉMENTAIRE



NOUVELLES CONVENTIONS  
SIGNÉES 9

AFFILIÉS ACTIFS  
26.128

BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS  
7.459

RECOUVREMENTS  
164,07 MDH

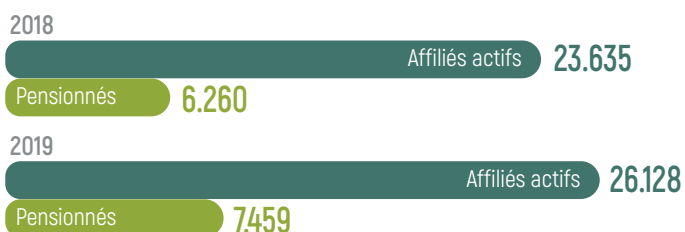
PENSIONS ALLOUÉES  
79,19 MDH



## POPULATION DU RÉGIME

A fin 2019, le Régime Complémentaire compte 33.587 participants, contre 29.895 participants en 2018, soit une hausse de 12,28% par rapport à l'année précédente. Cette population est répartie comme suit :

- 26.128 affiliés actifs
- 7.459 pensionnés



### ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU RÉGIME

## ORGANISMES CONVENTIONNÉS

9 nouvelles conventions d'adhésion au Régime Complémentaire ont été conclues en 2019, portant à 429 le nombre total des adhérents.

## AFFILIÉS ACTIFS COTISANTS

Le nombre des affiliés actifs cotisants au Régime Complémentaire a augmenté de 17,47% en passant de 18.999 en 2018 à 22.318 en 2019.

## RECOUVREMENTS

Les sommes recouvrées au titre des cotisations et contributions ont atteint 164,07 MDH contre 174,23 MDH pour l'année 2018, en baisse de 6%.



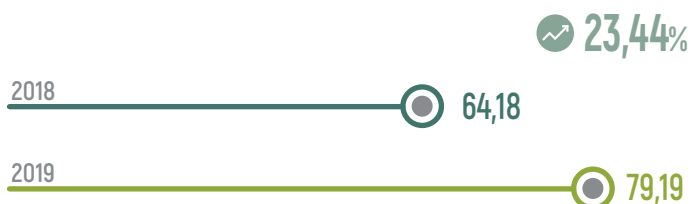
ÉVOLUTION DES RECOUVREMENTS (EN MDH)

## BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS

Le nombre de bénéficiaires de pensions est passé de 6.260 pensionnés en 2018 à 7459 pensionnés à fin 2019, soit une hausse de 19,15%.

## PRESTATIONS ALLOUÉES

En 2019, le RCAR a procédé à l'allocation des pensions du Régime Complémentaire pour un montant de 79,19 MDH contre 64,18 MDH en 2018, soit une hausse de 23,44%.



ÉVOLUTION DU MONTANT DES PRESTATIONS ALLOUÉES (EN MDH)



# PERFORMANCES FINANCIÈRES



RÉSULTAT DU RÉGIME  
GÉNÉRAL  
744,31 MDH

RÉSULTAT DU RÉGIME  
COMPLÉMENTAIRE  
-50,76 MDH



## RÉGIME GÉNÉRAL

### PASSIF

En 2019, les ressources du Régime Général s'élèvent à 111.170,35 MDH contre 107.904,37 MDH, en hausse de 3,03%. Ces ressources sont constituées essentiellement des fonds réglementaires (y compris le résultat de l'exercice) et des provisions techniques qui représentent 97,45 % de la structure des ressources de l'année 2019.

**Les fonds réglementaires**, hors résultat de l'exercice pour 744,31 MDH, s'élèvent à 26.051,09 MDH en 2019 contre 28.064,65 MDH en 2018 et sont ventilés comme suit:

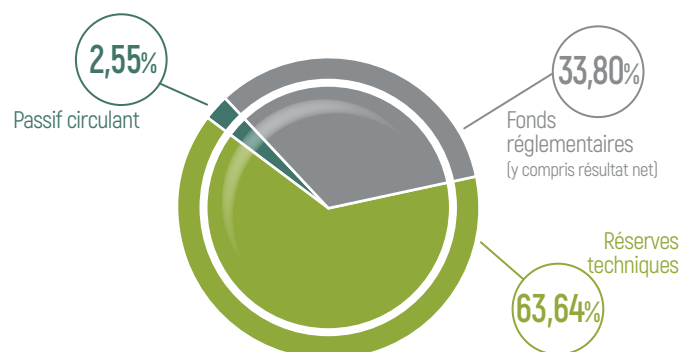
- Fonds de vieillesse : 37.048,61 MDH ;
- Fonds de péréquation : -10.997,52 MDH (résultat non incorporé).

**Les réserves techniques**, destinées à faire face aux engagements du RCAR à l'égard de ses pensionnés atteignent 70.752,07 MDH contre 66.936,56 MDH en 2018, soit une hausse de 5,7%.

**Les provisions réglementées**, ont été reclassées au niveau des Fonds et réserves techniques, suite à la recommandation de l'ACAPS.

**Les dettes du passif circulant**, pour un montant de 2.745,33 MDH contre 2.436,99 MDH l'an passé, ont augmenté de 12,65%. Cette hausse s'explique principalement par :

- L'augmentation des droits relatifs aux livrets individuels à plus de 60 ans qui s'affiche à 1.302 MDH contre 963 MDH l'an précédent ;
- Les dettes sur placements s'élèvent à 624 MDH en 2019 et affichent une baisse de 16 MDH. Elles intègrent principalement les frais de gestion des placements



RÉPARTITION DES RESSOURCES



ÉVOLUTION DES RESSOURCES DU RÉGIME GÉNÉRAL (EN MDH)

non encore payées soit un montant de 367 MDH, ainsi que des dettes sur placements notamment la dette vis-à-vis l'OPCVM CDG Prévoyance qui s'élève à 250 MDH, suite à l'opération de dation d'actifs avec Alliances Darna ;

- L'augmentation des autres dettes est expliquée principalement par l'augmentation de l'amortissement de la surcote des titres de la poche Taux, qui s'affiche à 84 MDH contre 66 MDH en 2018 et de l'accroissement des dettes relatives aux frais généraux de 6 MDH par rapport à l'exercice précédent.



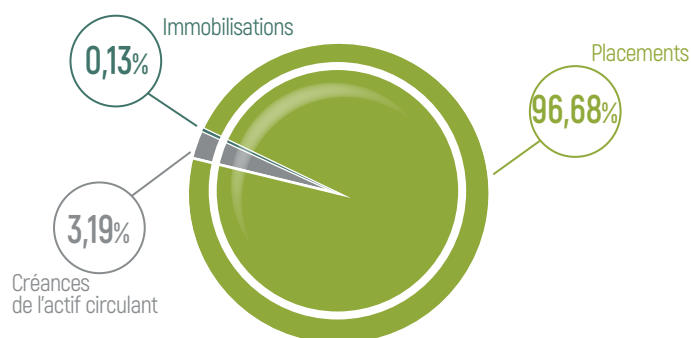
## ACTIF

En 2019, le total net des emplois du Régime Général, après amortissements et provisions de l'ordre de 4.842,58 MDH, a atteint 111.170,35 MDH contre 107.904,37 MDH en 2018, en hausse de 3,03%.

Le montant total **des immobilisations** a connu une baisse de 8,22 % en valeur nette comptable qui s'explique principalement par l'impact des amortissements de l'exercice.

**Les placements**, après amortissements et provisions, se chiffrent à 107480,55 MDH, en progression de 3,77% par rapport à l'exercice précédent. Représentant ainsi 96,7% du total des emplois, ce montant est composé des classes d'actifs suivantes :

- le portefeuille « Obligations & Bons », a augmenté de 8,44% en 2019 et atteint un montant de 55.911,05 MDH, représentant 52,02% du total des placements, contre 51.560,67 MDH en 2018, équivalent à 49,78% du total des placements ;



### RÉPARTITION DES EMPLOIS

- Le portefeuille « Actions & parts sociales », qui représente 46,63% du total des placements, se chiffre à 50.113,45 MDH contre 50.497,44 MDH en 2018, en baisse de 0,76 ;
- Les placements immobiliers, en baisse de 4,15%, ont atteint 14.547,9 MDH contre 1.517,82 MDH en 2018 ;
- Prêts et effets assimilés, pour un montant de 1,27 MDH.

**Les créances de l'actif circulant** s'élèvent à 3.543,90 MDH contre 4.168,13MDH en 2018, en baisse de 14,98%.

## COMPTE DES PRODUITS ET CHARGES

L'exercice 2019 s'est soldé par un excédent de 744,31 MDH contre un excédent de 209,58 MDH en 2018, soit une hausse de 255,15% par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est expliqué par la hausse de l'excédent financier de l'exercice qui est de l'ordre de 4.467,56 MDH contre 3.858,97 MDH un an auparavant, et l'amélioration des produits de gestion de 171,23 MDH (dont 159,09 MDH intérêts de retard OCP). Ce résultat est détaillé à travers le compte de produits et charges suivant :

	2019	2018
<b>PRODUITS (en MDH)</b>	<b>15 024,38</b>	<b>14 504,54</b>
Cotisations et Contributions	3 581,55	4 926,40
Variation des Fonds réglementaires	3 429,28	1 844,77
Produits de placements	8.001,41	7 689,14
Produits de gestion courants	6,87	31,40
Produits de gestion non courants	5,27	12,82
<b>CHARGES (en MDH)</b>	<b>14 280,06</b>	<b>14 294,96</b>
Prestations	6 277,89	5 818,73
Variation provisions techniques	4 351,99	4 545,21
Charges financières	3 533,86	3 830,16
Charges non courantes	35,02	21,79
Frais généraux	81,30	79,08
<b>RESULTAT</b>	<b>744,31</b>	<b>209,58</b>

# RÉGIME COMPLÉMENTAIRE

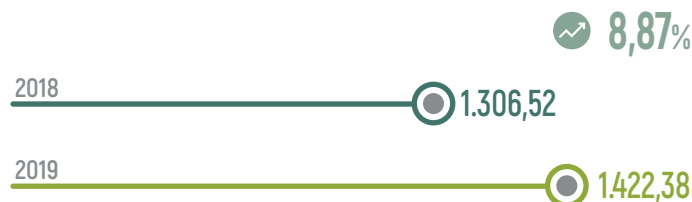
## PASSIF

Les ressources du Régime Complémentaire s'élèvent, à fin 2019, à 1422,38 MDH contre 1.306,52 MDH un an auparavant, soit une hausse de 8,87%. Ces ressources sont détaillées comme suit :

**Les Fonds et réserves**, après affectation du résultat de l'exercice, s'élèvent à 1411,26 MDH, représentant ainsi 99,22% du total du passif. Ils sont constitués :

- Des fonds de capitalisation : 728,76 MDH en 2019 contre 670,96 MDH en 2018 ;
- De la réserve de sécurité : -256,86 MDH en 2019 contre -146,68 MDH en 2018 ;
- Des provisions techniques, destinées à faire face aux engagements du régime à l'égard de ses pensionnés, atteignent 990,13 MDH contre 796,77 MDH un an auparavant, en hausse de 24,27%.

**Les dettes du passif circulant** se chiffrent à 11,12 MDH contre 12,94 MDH en 2018, soit une baisse de 14,06%. Cette baisse est expliquée principalement par les amortissements de la surcote des Bons du Trésor et Obligations qui s'affiche à 1,21 MDH en 2019 contre 3,45 MDH l'an précédent.



ÉVOLUTION DES RESSOURCES DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE (EN MDH)

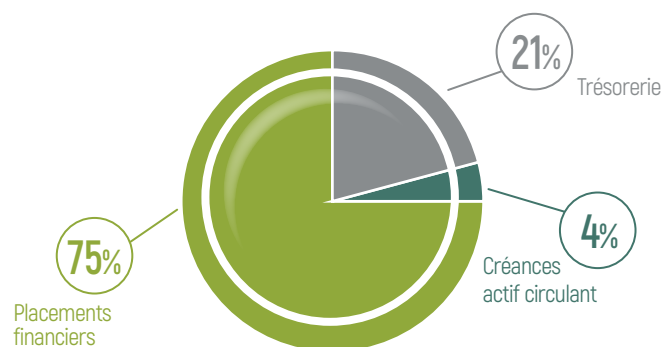


RÉPARTITION DES RESSOURCES DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE

## ACTIF

Le total des emplois, a atteint 1422,38 MDH contre 1.306,52 MDH un an auparavant, soit une progression de 115,86 MDH ou 8,87%. Ils sont constitués :

- **des Placements financiers**, pour 1.061,47 MDH, en progression de 2,58%, représentent cette année 74,63% des emplois du régime et sont constitués à 99,79% d'obligations et bons du Trésor soit pour un montant de 1.059,22 MDH qui s'inscrit en progression de 2,58% par rapport l'exercice précédent.
- **des Créances de l'actif circulant**, constituées des comptes « créances sur cotisants, adhérents, contribuants et comptes rattachés » et « des comptes de régularisation actif », s'élèvent à 54,13 MDH contre 55,14 MDH en 2018, en baisse de 1,83%. Cette légère baisse s'explique, principalement, par les comptes de régularisation actif et notamment par le prorata des coupons de la Poche Taux, qui a enregistré une baisse de 7%, passant à 18 MDH en 2019 contre 20 MDH en 2018.



RÉPARTITION DES EMPLOIS DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE

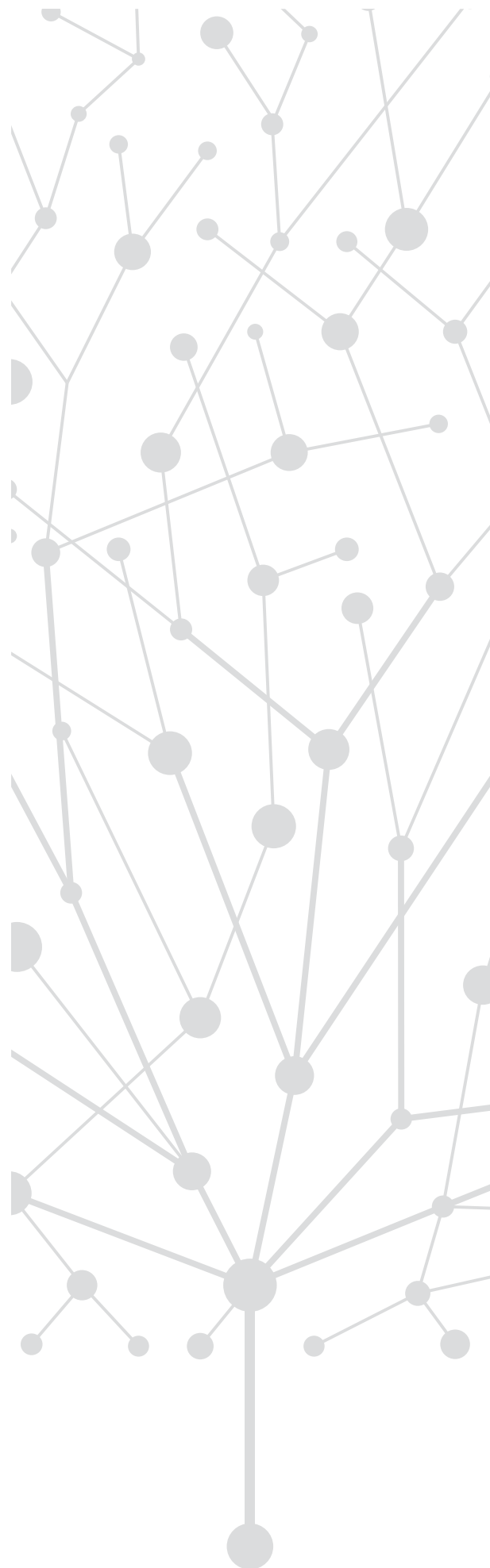
- **du solde de la trésorerie comptable RC** a enregistré une augmentation de 41,65% et se chiffre à 306,78 MDH en 2019 contre 216,58 MDH en 2018. Il résulte de l'encaissement des recouvrements de +164 MDH qui dépassent les décaissements des prestations de -75 MDH et des frais généraux de -3,2 MDH.

## COMPTE DES PRODUITS ET CHARGES

Le résultat de l'exercice s'est soldé par un déficit de 50,76 MDH contre un déficit de 27,47 MDH un an auparavant. Ce résultat est détaillé à travers le compte de produit et charges suivant.

	2019	2018
<b>PRODUITS (en MDH)</b>	<b>257,51</b>	201,28
Cotisations et variation des fonds	218,30	161,79
Produits des Placements	39,06	39,49
Produits de gestion courants	0,15	-
<b>CHARGES (en MDH)</b>	<b>308,28</b>	228,75
Prestations	74,98	60,06
Variation provisions Mathématiques	193,36	132,88
Charges de placements	35,46	29,25
Frais généraux	3,24	5,15
Charges de gestion non courantes	1,24	1,40
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-50,76</b>	-27,47

Le résultat déficitaire s'explique par un déficit technique de l'ordre de 50 MDH non couvert par le résultat financier 4MDH. En effet, le solde financier de 4 MDH s'inscrit en baisse de 64,82% par rapport à 2018, expliqué par la hausse des charges de placement principalement les pertes sur placements qui s'affichent à 7,85 MDH contre 0,14 MDH l'an précédent.



## BILAN SYNTHÉTISÉ AU 31/12/2019

### (RÉGIME GÉNÉRAL & RÉGIME COMPLÉMENTAIRE)

ACTIF (en Mdh)	2019	2018
Immobilisations en non valeurs	34,22	49,33
Immobilisations incorporelles	7,37	5,75
Immobilisations corporelles	59,88	59,49
Immobilisations financières autres que placements	44,40	44,36
Placements	108.542,02	104.612,08
Créances de l'actif circulant	3.598,03	4.223,27
Trésorerie - Actif	212,37	187,88
<b>TOTAL</b>	<b>112.498,32</b>	<b>109.182,19</b>

PASSIF (en Mdh)	2019	2018
Capitaux Propres	693, 55	182, 11
Provisions, Fonds et réserves techniques	109.048,24	96.354,30
Capitaux propres assimilés	-	10.195,76
Dettes de financement	81,42	81,42
Provisions durables pour risques et charges	-	-
Dettes du Passif circulant	2.756,45	2.449,93
Autres provisions pour risques et charges	-	-
Trésorerie - Passif	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>112.498,32</b>	<b>109.182,19</b>

# GESTION FINANCIÈRE

## ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE RCAR

### RÉGIME GÉNÉRAL (RG)

Le portefeuille RCAR-RG a réalisé durant l'année 2019 une performance exceptionnelle de 9,07% qui s'explique principalement par le contexte favorable des marchés des Taux qui a connu une forte détente des segments Moyen et Long terme et l'évolution positive de la bourse de Casablanca.

La performance financière positive sur l'ensemble des classes d'actifs, contribue à hauteur de 10,73 Mrds DH à l'appréciation des encours et compense les appels du passif qui ont porté sur 2,6 Mrds DH et les frais de gestion décaissés (au titre des frais de gouvernance et de gestion financière relatives à des exercices antérieurs).

Cette contribution est expliquée à hauteur de 422 MDH par l'opération stratégique de participation du RCAR au programme de privatisation de MAROC TELECOM.

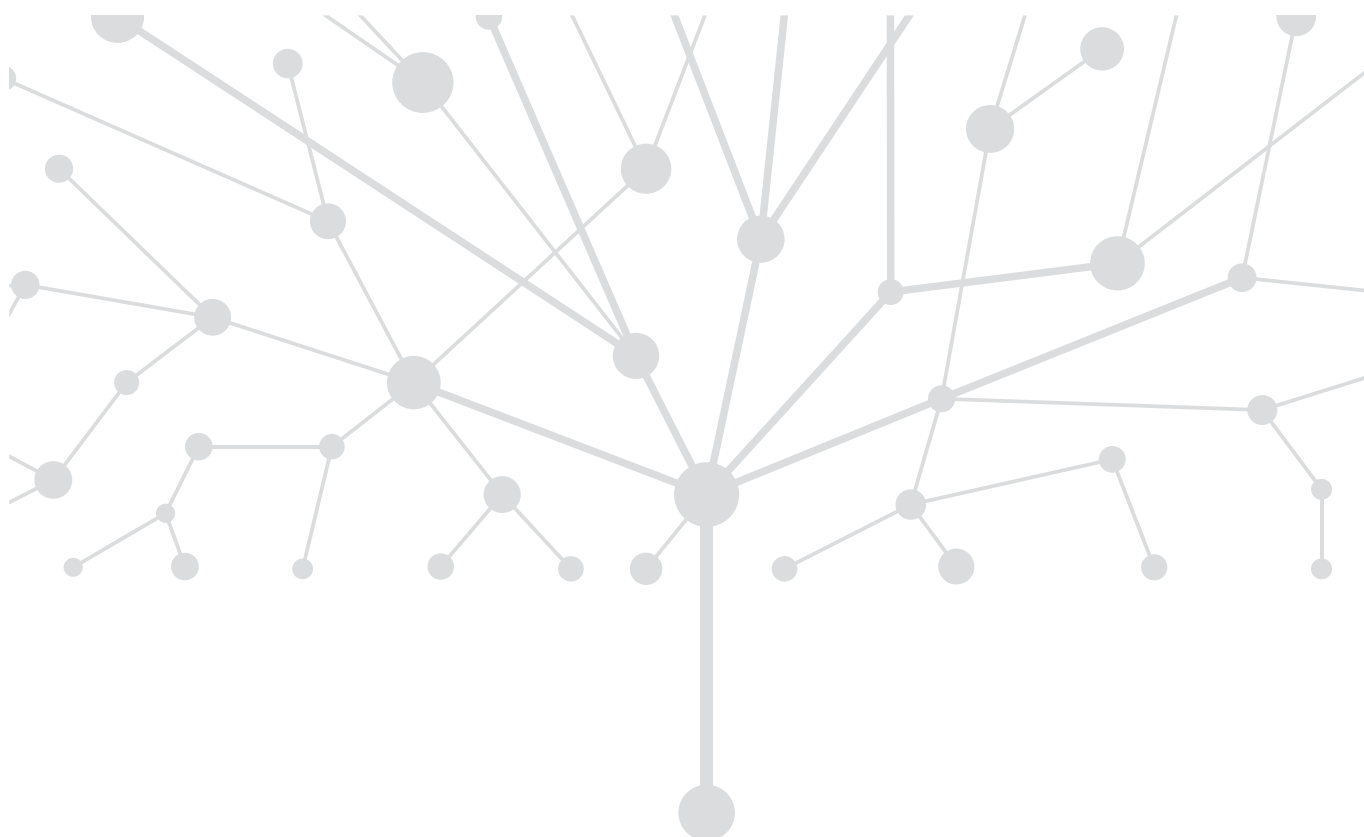
### RÉGIME COMPLÉMENTAIRE (RC)

Le portefeuille RCAR-RC affiche à fin 2019 une performance de +4,48% contre une performance de son indice MBI Moyen Terme +3,50%, soit une sur-performance de +0,98%. La sur-performance générée est attribuable principalement à un effet de cumul d'intérêt sur les titres obligataire détenus par le portefeuille.

A fin 2019, le portefeuille RCAR-RC affiche un actif de 1,1 Mrds DH, en augmentation par rapport à fin 2018 de 47 MDH suite à un résultat marché positif.

Les achats opérés sur le portefeuille RCAR-RC en 2019 ont concerné essentiellement le segment moyen terme.

Le portefeuille RCAR-RC est investi à hauteur de 83% en bons du Trésor et 17% en dette privée. L'encours de la dette privée du portefeuille s'élève à 185 MDH.



# PILOTAGE ACTUARIEL



HORIZON DE VIABILITÉ  
ANNÉE 2051

TAUX DE PRÉFINANCEMENT  
49,82%



En sa qualité de gestionnaire, pour le compte de l'État, des fonds de prévoyance et de retraite, la CDG poursuit sa contribution active aux travaux de l'étude relative à la conception d'un système de retraite bipolaire, lancée par les pouvoirs publics dans le cadre de la réforme du système de la retraite au Maroc. Parallèlement à cette réflexion, la CDG continue à œuvrer pour la mise en application du projet de réforme paramétrique du régime RCAR, soumis en 2019 aux pouvoirs publics pour approbation. Ce projet de réforme qui porte sur la révision des principaux paramètres techniques du régime (âge de retraite, assiette de liquidation, revalorisation des pensions, ...etc.), se fixe comme principes directeurs :

- La sauvegarde des droits acquis pour la population des pensionnés et des affiliés actifs ;
- La cohérence avec les orientations en matière de la réforme des retraites au Maroc, notamment celles portant sur la mise en place d'un Pôle public des retraites ;
- La capacité des parties prenantes concernées (employeurs, affiliés, retraités) à supporter la charge occasionnée par la mise en œuvre de cette réforme ;
- L'impact positif sur la viabilité du régime RCAR.

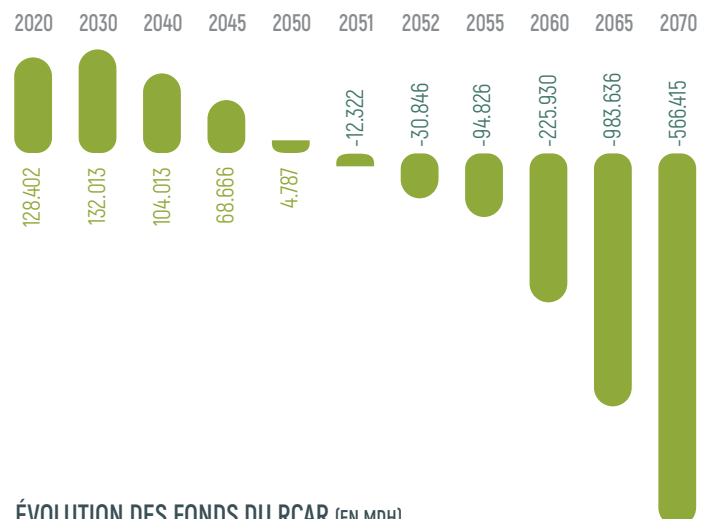
Dans le cadre du pilotage actuariel du RCAR, le Régime établit chaque année un bilan actuariel qui reflète une évaluation, en fin d'exercice, de ses engagements actuariels et de ses ressources (réserves et cotisations futures) et ce, sur une période de projection allant jusqu'à 100 ans. Ces projections permettent d'apprécier la pérennité du Régime à travers les deux principaux indicateurs suivants :

- L'horizon de viabilité : représentant l'année d'épuisement des fonds du Régime ;
- Le taux de préfinancement des engagements qui est le rapport entre les ressources du Régime et ses engagements.

A fin 2019, la situation actuarielle du régime se résume comme suit :

**En groupe ouvert**, l'horizon de viabilité du Régime se situerait à l'an 2051, avec apparition du premier déficit technico-financier aux alentours de l'année 2028.

**En groupe semi-fermé**, les ressources actuelles du Régime s'élèvent à 177.967 MDH, composées de la valeur actuelle probable des cotisations estimée à 51.107 MDH et des réserves constituées d'un montant de 126.861 MDH. Ces ressources arrivent à couvrir 49,82% des engagements, estimés selon l'approche la plus prudente (Approche Marché) à 357.196 MDH.



ÉVOLUTION DES FONDS DU RCAR (EN MDH)





الاحتياط PREVOYANCE

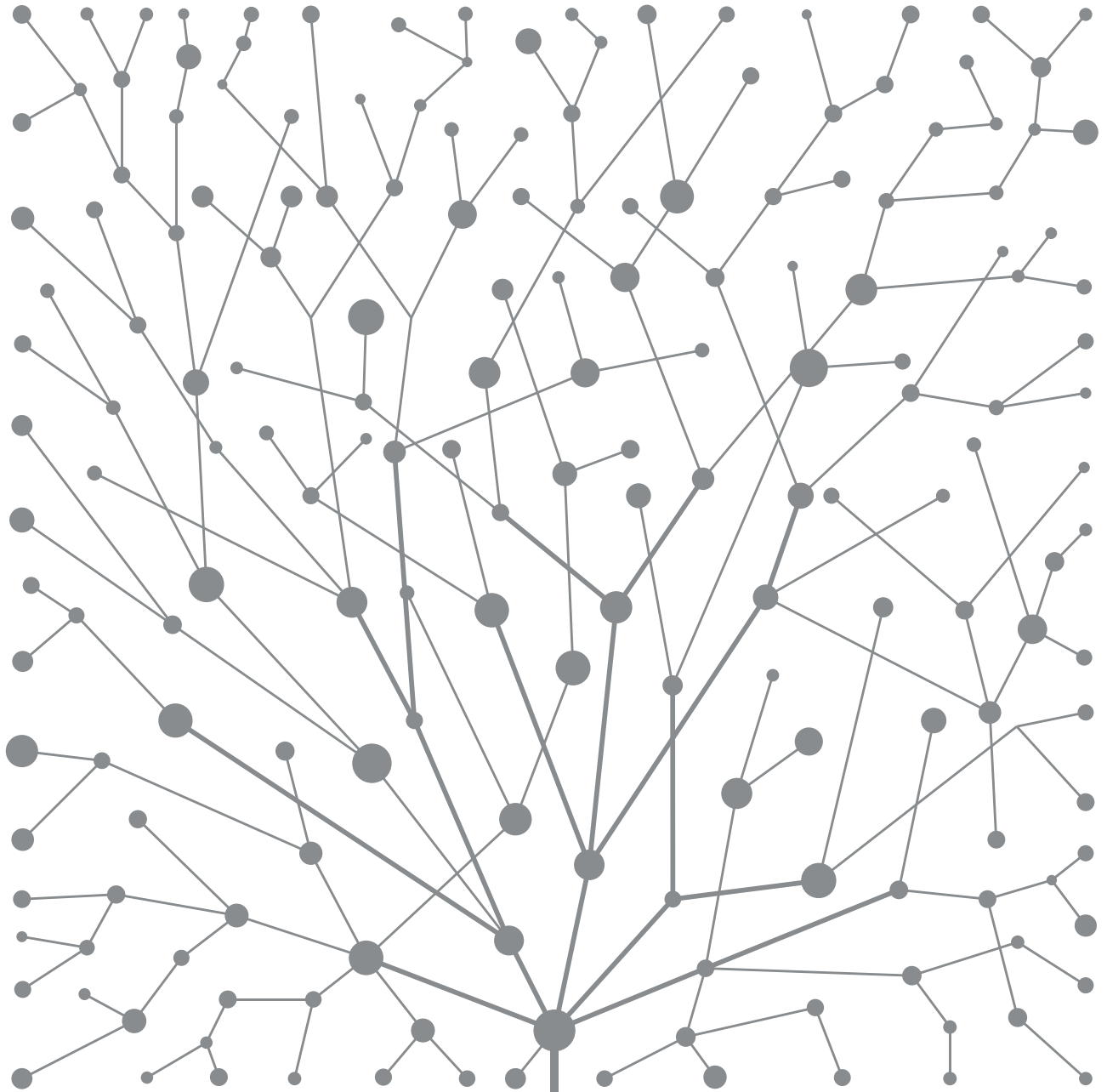
CNRA

الصندوق الوطني للتقاعد والتأمين  
FONDS NATIONAL DE RETRAITES ET D'ASSURANCES

RCAR

النظام الجماعي لاعداد روفد التقاعد  
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE

تدبير التقاعد  
تدبير صناديق التضامن  
GESTION DES RETRAITES  
GESTION DES FONDS DE SOLIDARITE



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2019